

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE JOURNAL D'AGRICULTURE ILLUSTRÉ

Publié par le Département de l'Agriculture de la Province de Québec.

Vol. III.

MONTREAL, SEPTEMBRE 1880.

No. 8

Ordre des Matières.

Délibérations du Conseil d'Agriculture.—Rapport officiel	113
Généalogies et leur valeur	114
L'Agriculture dans les Cantons de l'Est	116
Richesses perdus. Engrais de fermes.....	121
Soins des vaches à la fin de l'été	122
ART VÉTÉRINAIRE.—	
Effets de l'humidité et de la sécheresse sur les sabots.....	123
Nourriture des veaux.....	124
Le bétail Devon.....	124
HORTICULTURE.—	
Manuel d'horticulture, etc., par le Dr. Larocque.....	124
Le champignon du blé-d'inde.....	125
Feurs d'appartement	126
Fourneaux français économiques.....	127
Le Dactyle pelotonné (Orchard grass).....	126
Les clubs agricoles	127
Club St-Isidore de St-Agapt	127
DÉPARTEMENT DE LA BASSE-COUR.—Ne douillettez pas vos poulets	128

GRAVURES.

Grande vache Hereford, p. 117; Vache Ayrshire, p. 121; Beau trotteur Hambletonian, p. 123; Trotteur Hambletonian trop léger, p. 119; Fleurs d'appartement et tablettes (6 gravures), p. 126; Beaux moutons Cotswold, p. 125; Fourneaux économiques, p. 127.

Rapport officiel des délibérations du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Réunion à Québec, le 27 août, 1879.

Présents : les honorables MM. H. Cochrane, J. Gaudet, Beaubien, et MM. Benoit, Blackwood, Browning, Casavant, Casgrain, DeBlois, Gibb, Guilbault, Massue, Pilote et Somerville.

M. le président ayant pris le fauteuil, le secrétaire fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est approuvé.

M. le président explique alors, qu'à la demande de l'hon. premier, il avait convoqué une assemblée spéciale de ce conseil pour prendre en considération la question de l'établissement d'une sucrerie de betteraves et celle d'une manufacture de phosphate de chaux en cette province; qu'il avait appris, depuis son arrivée à Québec, que, au regard à certaines circonstances, le gouvernement avait disposé de cette première question, de sorte que le conseil n'aurait à s'occuper que la question des superphosphates.

Le secrétaire fait la lecture du rapport du comité des phosphates en date du 20 novembre 1878.

Sur la demande de M. le président, M. Lesage, député commissaire de l'agriculture, est introduit, lequel expose les raisons qui ont induit l'hon. commissaire à disposer de la question de l'établissement d'une sucrerie de betteraves en faveur de M. Lomer, et après quelques remarques faites par M. Casavant sur ce sujet, la question du phosphate de chaux est discutée, et il est proposé par M. Blackwood, secondé par M. Casavant: Qu'un comité composé de MM. Massue, Benoit et Browning, soit nommé pour s'entendre avec le gouvernement au sujet de l'établissement d'une fabrique de superphosphate de chaux et de l'encouragement qu'il conviendrait de lui donner, et secondé les vues de ce conseil en réglant tous les détails se rattachant à cette importante question, (adopté).

M. Browning attire l'attention du conseil sur la promesse faite par l'hon. M. Joly à l'assemblée du 20 novembre 1878, de mettre dans les estimés de cette année, une somme de \$500.00 à la disposition du conseil pour l'encouragement des "Sociétés pour la culture des fruits".

M. Browning suggère que la somme mise cette année dans les estimés soit distribuée par l'entremise de ce conseil.

M. Benoit, secondé par M. Gaudet fait motion: Qu'un comité composé de MM. Browning, Beaubien et Massue soit nommé pour préparer les règlements pour la régie de ces "Sociétés pour la culture

des fruits", déterminer la part d'octroi qui leur sera distribuée, les conditions auxquelles cette octroi leur sera payé, et généralement s'occuper de tous les détails de leur fonctionnement. (adopté).

Et le conseil s'ajourne.

Vraie copie certifiée.

(Signé) GEORGES LECLÈRE.

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Réunion à Montréal, le 14 janvier, 1880.

Présents: Les Honorables MM. Beaubien, Cochrane, Gaudet, Ouimet et MM. Benoit, Blackwood, Browning, Casavant, Faribault, Guilbault, Marsan, Massue, Revd. M. Pilote, Somerville et Revd. M. Tassé.

Le président ayant pris le fauteuil, le secrétaire fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est approuvé. M. le Président commence aussitôt après la lecture de son adresse annuelle. Résolu. Que l'adresse de M. le Président soit reçue et que les remerciements de ce conseil lui soient offerts pour cet intéressant travail.

M. Browning secondé par le Rev. M. Pilote, fait motion:

Que M. Massue soit réélu président de ce conseil pour la présente année (adopté).

M. Blackwood, secondé par M. Somerville, fait motion:

Que l'hon. M. Gaudet soit élu vice-président de ce conseil pour la présente année (adopté).

Lecture du rapport du comité de la visite des écoles.

Résolu: Que le rapport du comité de la visite des écoles soit reçu, et que les remerciements de ce conseil soient offerts au Revd. M. Pilote pour les informations contenues dans ce rapport, et que sa considération soit remise à la prochaine réunion du conseil.

L'hon. M. Ouimet, secondé par M. Benoit fait motion:

Que la prochaine exposition provinciale ait lieu à Montréal, et que le gouvernement soit prié de vouloir bien, au plus tôt, nommer le comité conjoint d'exposition tel que voulu par la loi, et de pourvoir aux fonds nécessaires pour assurer le succès de cette exposition (adopté).

Lecture des règlements pour la gouverne des "Sociétés pour la culture des fruits."

Résolu: Que les règlements préparés par le comité pour la régie des "Sociétés pour la culture des fruits" soient approuvés, et que la somme de \$50 00 (cinquante dollars) soit accordée à la société d'Abbotsford, à titre d'encouragement, et en même temps pour l'aider à faire imprimer son rapport annuel.

Lecture d'une pétition de M. Charles Daunais, de la société d'agriculture de Terrebonne, se plaignant que, dans les concours des terres qui a eu lieu dans ce comté, les juges ont accordé des points à un concurrent pour des "engrais bien conservés" lorsque ce concurrent n'en avait pas, tel que voulu par la VIII clause du programme du conseil. Ces faits sont corroborés par une copie authentique des procès de la société d'agriculture de Terrebonne.

Revd. M. Tassé secondé par M. Guilbault, fait motion:

Que les juges qui ont fait la visite des terres dans le comté de Terrebonne n'avaient pas le droit d'accorder des points pour des engrais bien préparés et bien conservés à un concurrent qui n'en avait pas.

L'hon. M. Ouimet, en amendement, fait motion:

Que les mots "n'avaient pas le droit d'accorder des points" soient remplacés par les suivants: "n'ont pas enfreint leur devoir en accordant des points."

L'amendement n'étant pas secondé, M. le président le déclare hors d'ordre, et la motion principale est alors acceptée, sur la division suivante:

Pour Mess. Benoit, Browning, Casavant, Faribault, Gaudet, Guilbault, Somerville et Tassé (8).

Contre: MM. Ouimet et Marsan (2): M. Blackwood s'abstenant de voter.

Et le conseil s'ajourne à 2 heures p. m.

Stance de 2 heures P. M. 14 janvier 1880.

Les mêmes étant présents, M. Miller, secrétaire de la société d'agriculture de Drummond, est introduit pour demander au conseil de vouloir bien accorder à cette société, la permission de vendre une propriété connue sous le nom de "Agriculture Hall" que M. Miller dit appartenir à cette société.

Après discussion, il est résolu: Que la demande de la société d'agriculture du comté de Drummond, au sujet de la vente de l'ancienne salle de cette société, soit référée au comité exécutif, qui devra obtenir de plus amples informations sur ce sujet et faire rapport à la prochaine assemblée de ce conseil.

Lecture d'une pétition de la société No. 1 du comté de Huntingdon, demandant la permission de faire concourir à ses expositions des personnes résidant hors des limites de ce comté.

Résolu: Que la pétition de la société No. 1 de Huntingdon soit accordée.

M. Faribault, secondé par M. Ouimet, fait motion:

Que MM. Browning et Massue soient nommés auditeurs pour la présente année. (adopté).

Lecture d'une lettre de M. H. Brodie, secrétaire de la société d'agriculture du comté de Hochelaga, demandant la remise d'une amende imposée par le conseil pour négligence de ses devoirs de secrétaire.

Résolu: Que ce conseil, apprenant que depuis l'imposition de cette amende, M. Brodie s'est toujours conformé aux exigences de ce conseil en transmettant régulièrement ses rapports et autres documents, recommande que l'amende de \$100.00 lui soit remise. Il est également résolu qu'à l'avenir, la remise de cette amende soit aussi faite à tous les autres secrétaires, demeurés en office, qui l'auront mérité par leur régularité à se conformer aux ordres de ce conseil.

M. Marsan expose au conseil que la société d'agriculture du comté de l'Assomption n'a pas revue cette année le plein montant de son octroi, parce que la souscription de ses membres se composait partie en argent et partie en grains de trefle des années précédentes et non réclamée par ses membres.

M. Ouimet fait motion, secondé par M. Tassé.

Que, après avoir examiné les documents se rattachant à cette affaire de la société d'agriculture de l'Assomption, le conseil décide de passer outre, parce cette société a outrepassé l'esprit et la lettre de la loi: et que copie de la présente résolution soit transmise au secrétaire de cette société. (adopté).

La discussion du rapport du comité des écoles occupe le reste de cette séance et le conseil s'ajourne au lendemain 15 janvier à 9,30 heures A. M.

Stance du 15 janvier 1880—9,30 A. M.

Les mêmes étant présents, le conseil reprend la discussion de la question des écoles, et, après discussion, M. Ouimet, secondé par M. Tassé, fait motion:

Que le rapport du comité des écoles, (1) en date du 26 mars 1879, soit adopté en retranchant tout ce qui regarde la recommandation de faire payer au conseil certaines sommes d'argent, et sans lier néanmoins le conseil aux opinions exprimées dans la cinquième clause de ce rapport, (adopté).

(1) Voir Rapport du Dépt. du 30 juin 1879, page 44.

M. Browning, secondé par M. Ouimet, fait motion:

Qu'il soit nommé un comité, composé de M. le président, MM. Ouimet et Beaubien, qui soit requis d'obtenir (le plus tôt possible après l'ouverture de la prochaine session du Parlement Provincial) une entrevue avec le comité permanent, sur l'agriculture, dans le but de soumettre au dit comité l'opinion du conseil d'agriculture sur l'éducation agricole, et demander l'influence et la coopération des membres de ce dit comité pour obtenir les pouvoirs et les moyens, pécuniaires nécessaires pour mettre les écoles d'agriculture maintenant existantes sur un pied d'indépendance tel que recommandé par le rapport du comité en date du 26 mars 1879; et que dans le cas où la législature n'accéderait pas à cette demande, le comité permanent d'agriculture soit prié de considérer l'opportunité de fonder une école d'agriculture sous le contrôle du Gouvernement, semblable à celle de Guelph, dans la province d'Ontario, et de Lansing, dans l'état du Michigan, (adopté).

M. Browning, secondé par M. Tassé, fait motion:

Qu'il soit résolu qu'après avoir entendu les remarques faites par le Rev. M. Tassé sur les défauts de l'acte d'agriculture et de la présente organisation du conseil d'agriculture, et l'admission qu'un changement est devenu nécessaire, il soit nommé un comité composé de M. le président, le vice-président, MM. Tassé, Ouimet, Beaubien et Browning pour étudier les changements qu'ils croiraient nécessaires, et faire rapport à ce conseil à une époque rapprochée, et qu'aussitôt ce

rapport terminé, le président soit autorisé à convoquer une assemblée spéciale du conseil pour recevoir ce dit rapport; que M. Tassé soit nommé président de ce comité dont la première séance aura lieu à Québec à la requisition du président, (adopté).

M. Benoit donne avis qu'à la prochaine réunion de ce conseil, il proposera: Que vu l'exportation toujours croissante du bétail en Europe, ce conseil croit devoir recommander aux cultivateurs de la Province de Québec de se procurer des taureaux de la race Durham afin d'augmenter le poids de leurs bêtes à cornes, de manière à mettre les cultivateurs dans la position de profiter de cette exportation.

Lecture d'une lettre de M. S. M. Barré, de St. Hyacinthe, demandant de l'aide pécuniaire au conseil pour l'établissement d'une manufacture de beurre.

Résolu: Que ce conseil n'ayant pas de ressources suffisantes à sa disposition, ne peut accorder aucun aide à M. Barré.

M. Browning expose qu'il a reçu de M. Lomer fils, une lettre au sujet de l'emploi du phosphate de chaux minéral (apatite pulvérisée).

Le conseil confirme la résolution du comité exécutif qui exprime le regret de ne pouvoir procéder plus loin sur la question de l'emploi du phosphate minéral, cette question étant encore à l'état d'étude, et le comité ne possédant pas assez de faits sur l'usage et la préparation du phosphate minéral pour décider cette question sans autres informations.

Le conseil ayant discuté cette partie de l'adresse de M. le président ayant rapport à la distribution de la graine par les sociétés, au montant de la souscription de leurs membres, M. Beaubien, secondé par M. Tassé, fait motion:

Que dans la distribution de la graine par les sociétés d'agriculture, ces sociétés devront faire entrer comme prix coûtant de cette graine toutes les dépenses nécessaires pour l'achat et le transport au lieu de distribution, la totalité de ces dépenses devant être payée à même la souscription et non autrement;

Et que, pour l'année prochaine et les années à venir, il ne pourra être consacré que la moitié de la souscription pour l'achat de la graine:

Et que, dans les comtés où se fait la distribution de la graine, jusqu'au montant de la souscription des membres, la moitié seulement de cette souscription soit dépensée en achat de graines et l'autre moitié forme un fond de réserve pour l'achat de reproducteurs de choix et de races pures (adopté).

Le rapport du directeur de l'École Vétérinaire est déposé sur la table et il est résolu:

Que le rapport du directeur de l'École Vétérinaire soit référé au comité pour la refonte de l'acte d'agriculture; en ce qui concerne la protection qui devrait être accordée aux élèves diplômés qui sortent de cette école.

Le conseil procède ensuite à la nomination des comités permanents comme suit avec pouvoir d'ajouter à leur nombre:

Comité Exécutif.—MM. J. M. BROWNING, président, L. BEAUBIEN, REV. S. TASSÉ, L. H. MASSUE, A. SOMERVILLE, A. CASAVANT.

Comité des Expositions.—MM. L. H. MASSUE, Président, L. BEAUBIEN, J. M. BROWNING, A. SOMERVILLE, P. B. BENOIT.

Comité des Ecoles.—HON. G. OUIMET, Président, MM. L. BEAUBIEN, S. TASSÉ, S. M. BLACKWOOD, HON. J. GAUDET.

Comité des sociétés d'Horticulture.—MM. J. M. BROWNING, Président, L. BEAUBIEN, L. H. MASSUE.

M. Browning, secondé par M. Tassé, fait motion:

Que ce conseil regrette beaucoup qu'aucune des écoles d'agriculture, ni l'école vétérinaire, n'aient envoyé leurs rapports annuels, tel qu'exigé par ce conseil, par les résolutions en date du 27 octobre 1870 et du 22 octobre 1875; et que le secrétaire reçoive instruction d'écrire à chacun des directeurs de ces écoles les informant qu'à l'avenir, ces rapports devront être envoyés à ce conseil avant le 1er novembre de chaque année, sous peine d'être privées de leur allocation ordinaire, nonobstant tout règlement antérieur, et que copie de la présente résolution soit transmise à chacune des dites écoles, (adopté).

Et le conseil s'ajourne.

(Signé), L. H. MASSUE.

Vraie copie certifiée (signé) GEORGE LECLÈRE.

Généalogies et leur valeur.

On nous prie de reproduire l'excellent article qui suit. Nous le faisons avec d'autant plus de plaisir que la valeur qu'il faut attacher aux *pedigrees* ou généalogies y est très bien déterminée.

L'auteur voudra bien nous permettre quelques réserves: nous préférons ne pas croiser les vaches canadiennes avec les Ayrshires. Un taureau de Jersey rendrait ce nous semble un meilleur service puisque la race canadienne et celle des Îles de France sortent du même type: la vache bretonne.

Quant aux prix offerts dans les expositions provinciales par

le conseil d'agriculture au bétail de race canadienne, ils ont été fort rares. Et quand on s'est décidé d'offrir des prix, on a choisi des juges qui ont pris pour de petites vaches canadiennes de grosses vaches Durham, Ayrshire, Devon, Hereford ! On n'aurait pas pu faire plus mal si l'on eut voulu décourager complètement les exposants de cette race. Dans l'exposition qui aura lieu à Montréal prochainement nos excellentes vaches canadiennes n'y ont pas de place ! Voici maintenant ce que nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

"Vous m'avez prié de vous écrire au sujet de la valeur qu'il faut attacher aux certificats de généalogie (pedigree) du Durham et de l'Ayrshire. Je vais tâcher de vous satisfaire, car votre désir est pour moi un ordre. Ce n'est pas, toutefois, sans quelque répugnance. Depuis dix ans je ne m'occupe des questions d'économie rurale que de loin en loin ; mais les vieilles réminiscences d'études et d'observations ne sont pas encore tout à fait effacées de la mémoire : je vais m'exécuter, en comptant toutefois sur votre indulgence.

"Dans mon humble opinion, les pedigrees n'ont qu'une valeur relative assez restreinte, et non une valeur absolue qui doive tenir lieu de tout mérite. N'en déplaise à MM. les éleveurs de haute fortune, le pedigree n'est pas toujours une preuve du mérite et de la valeur de l'animal anobli ; parce que le meilleur reproducteur ne transmet pas toujours infailliblement toutes les qualités de ses ancêtres qui en ont fait des animaux de choix.

"Dans une famille d'animaux décorés du pedigree, il y a souvent des sujets d'un mérite fort douteux, quelquefois même sans valeur. Ceci est admis même par de chauds partisans du pedigree.

"Le président de l'association des éleveurs américains de bétail à courtes cornes (*short horn*), l'hon. David Christie disait, dans l'assemblée annuelle tenue dernièrement à Chicago : "L'expérience doit nous instruire. Nous venons de recevoir une leçon importante ; c'est qu'il ne faut pas avoir une confiance aveugle dans une simple généalogie de n'importe quelle famille ou tribu, sans s'occuper suffisamment des qualités individuelles. La généalogie est très importante vu qu'elle donne un degré de certitude raisonnable quant à la transmission de certaines qualités précieuses par les parents à leur progéniture. Mais comment peut-on s'attendre qu'un animal transmette des qualités qu'il n'a pas, quoique, suivant la tradition, ces qualités aient été le trait caractéristique d'un ou de plusieurs de ses ancêtres éloignés ? Le jour est arrivé où la présentation d'une longue généalogie ne devra pas tenir lieu de qualités distinctes manquant à l'animal. A l'avenir, les acheteurs sur nos grands marchés ne se contenteront plus du certificat de généalogie ; ils exigeront des qualités individuelles."

"Ainsi, l'ex-président du Sénat canadien s'appuie sur l'expérience acquise pour soutenir l'opinion que la généalogie seule ne suffit pas pour apprécier la valeur d'un animal ; il faut de plus bien examiner les qualités individuelles. Le pedigree n'est donc qu'une présomption de mérite, présomption fondée, si vous voulez, mais ce n'est pas une preuve sans réplique.

"Ceci, du reste, est conforme aux données de la science. Je n'ai pas le temps ni l'espace nécessaire, dans une simple lettre, pour prouver que les belles races anglaises, si admirées partout, considérées au point de vue physiologique, sont des animaux malades dont l'économie a été troublée permanemment, héréditairement, par la prédominance d'un tissu sur les autres. Ce sont des races surfaites, produites par une alimentation et des soins exagérés. Pour qu'elles se maintiennent, il faut les laisser dans les mêmes conditions de régime et de climats où elles ont été élevées. Or, en Canada, cela paraît bien difficile sinon impossible.

"Vous demanderez peut-être ce qu'il faudrait penser d'une

société d'agriculture qui, sous prétexte d'encourager l'amélioration du bétail, déclarerait dans un règlement "qu'il n'est pas permis d'offrir des prix pour les taureaux qui ne seraient pas de races pures et possédant un pedigree indiscutable établissant leur pureté."

Un règlement ainsi formulé frapperait d'exclusion de tous les concours provinciaux et autres, notre race bovine canadienne toute entière, et d'autres races de mérite, comme la bretonne et l'alderney, qui n'ont jamais figuré au noble *herd-book* anglais.

"Dans mon humble opinion, ce serait une erreur capitale, erreur physiologique et erreur économique.

"Dans une simple lettre, je ne pourrais pas en donner toutes les raisons. Il faudrait un mémoire, une dissertation en forme. D'ailleurs le temps me manque.

"Cette exclusion de l'espèce bovine canadienne ou de toute autre race serait fatale au progrès bien entendu. La race canadienne mérite sa part d'encouragement dans les concours à cause de ses aptitudes particulières. Si les grands éleveurs la dédaignent, au moins ne doivent-ils pas l'exclure systématiquement au moyen de règlements équivalant à une prohibition.

"En agriculture comme en toute industrie, l'essentiel n'est pas précisément de produire beaucoup, mais de produire à bon marché.

"Notre vache canadienne, si on lui donne un peu de sang ayshire, est bien la meilleure, après tout, eu égard à sa rusticité et à sa sobriété. Elle vit bien là où le Durham souffrirait et perdrait toute valeur en peu de temps.

Celui-ci est une excellente race de boucherie ; il mérite des encouragements. Mais il faut que les cultures marchent de pair avec son introduction dans une ferme, puisqu'il a besoin d'une alimentation riche et abondante.

"Laissons au Durham son mérite spécial et non contesté, comme viande de boucherie, mais ne dédaignons pas notre vache canadienne, à cause de ses qualités précieuses comme laitière, en l'améliorant raisonnablement, si vous voulez, comme je l'ai dit plus haut, sans toutefois changer les caractères qui la distinguent de toutes les autres.

"Ceci est chose reconnue et admise de tous ceux qui ont voulu faire des expériences suivies et sans parti pris.

"Les grands éleveurs répondent à cela qu'il n'y a plus de vaches canadiennes. Ils n'ont pas lu sans doute la belle description que M. E. Barnard en a donnée dans son *Journal d'Agriculture*. Ce n'est pas pour les habitants de la lune, je suppose, qu'il a fait cette description. Il a eu sous les yeux de beaux types et il les a décrits. On dit qu'il n'y a plus de vaches canadiennes parcequ'on n'en voit jamais dans les expositions provinciales, malgré les prix offerts depuis plusieurs années pour cette classe d'animaux. Il est vrai que l'on n'en voit plus. Toutes celles qui y sont amenées pour figurer dans cette classe sont des animaux croisés, Durham, Ayrshire, Devon et autres, ayant une certaine apparence. La race bovine canadienne est petite et sans prétentions à l'élégance des formes. Les propriétaires n'osent pas les faire figurer à côté d'autres races chargées d'un manteau de graisse qui cachent les défauts de la charpente osseuse. Ils savent bien que, dans ces expositions, les juges, qui sont presque toujours des *gentlemen farmers* ou de simples amateurs, jetteraient un coup d'œil dédaigneux sur ces animaux de chétive apparence. Ceux-ci n'auraient pas la chance d'avoir eu les cornes limées pour déguiser l'âge, comme cela s'est vu dans la dernière exposition provinciale à Québec. Ce qui se passe dans les expositions provinciales est bien plus propre à dégoûter les exposants d'animaux canadiens qu'à les encourager. Voilà ce qui explique l'absence de ces animaux dans nos grands concours. Mais il ne faut pas conclure que ces animaux n'existent pas.

"Là-dessus, il y aurait bien des choses à dire, mais ma

lettre est déjà longue. On sait que la race bretonne est la meilleure laitière connue, et la bête la plus profitable dans la solution du problème de produire le plus possible, ou de produire le plus avec une dépense donnée. Que diraient ces intelligents éleveurs de Bretagne et de Jersey, s'ils entendaient dire que l'on veut donner du sang Durham à leur race bretonne ou Alderney, qui est la même que la race canadienne, eux qui ne laissent jamais approcher bête étrangère, de quelle race qu'elle soit, de leurs troupeaux bretons jersiais ?

« Cet exemple peut servir à d'autres dans une certaine mesure. Sans nuire à l'amélioration des races anglaises qui font bien ici, pourvu que les cultures marchent de pair, rien n'empêche de traiter la vache canadienne comme la vache bretonne ou l'alderney l'est dans son propre pays. Le règlement auquel j'ai fait allusion plus haut ne permet pas d'accorder des prix à des taureaux qui ne possèdent pas un pedigree indiscutable établissant leur pureté. Ce règlement n'exige rien de plus que le pedigree. Il ne parle pas des qualités individuelles. Cependant ce sont ces qualités qui font toute la valeur de l'animal primé, et non pas le seul titre de noblesse inscrit au *herd-book* provincial. Les auteurs du règlement n'ont pas pensé à cela, croyant sans doute qu'une noble origine doit tenir lieu de tout le reste. Avec cela, la tâche du juge expert dans les expositions devient facile. Il suffira d'examiner les titres de noblesse, comme dans un bureau d'avocat pour une réclamation d'héritage. On verra si Duc de Wellington ou Lord Melbourne ont bien et dûment engendré de lady Beaconsfield, ou Miss Cockburn. Car toute la lignée est inscrite au *herd-book* avec tous ces beaux noms. Pardon mon cher monsieur, si je parle comme le *herd-book* anglais. C'est de bon ton en Angleterre. Les nobles Lords ne s'offensent pas de voir leurs noms attachés à des animaux de mérite. C'est dans les mœurs du pays; mais ici, en Canada, les délicatesses de la langue française n'admettent pas ces locutions. Malgré ces scrupules, le *herd-book* canadien va sans doute continuer les traditions de la noble Angleterre.

« On verra bientôt les beaux noms de notre aristocratie canadienne, figurer dans ce livre de l'état civil de notre bétail canadien. Ainsi nous verrons dans les grandes expositions les Sir John, les Sir Charles, les Hon. C., les Hon. L. B., et autres célébrités canadiennes. C'est alors que nous serons à l'apogée du progrès, et que sans doute nous mangerons du bien-meilleur bœuf et qu'il faudra agrandir nos laiteries.

« O hommes de progrès ! ces tréteaux aristocratiques ne vous grandiront pas.

« Permettez moi, mon cher monsieur, de terminer par une petite histoire. Un pauvre habitant voulait transporter sa vache par le chemin de fer. Le conducteur lui dit : attachez-la bien. La vache fut en effet bien attachée, mais au bout du dernier char. Le convoi est à peine en mouvement, la pauvre bête trouva la marche trop rapide, elle veut résister, mais emportée comme l'éclair, elle est culbutée, broyée en un clin d'œil. Les cornes seules s'en vont avec les chars.

« Pour vouloir faire aller la pauvre vache trop vite, les grands prôneurs qui sont à la tête de notre organisation agricole, pourraient bien eux aussi, dans leur course rapide, n'entraîner après eux que des cornes.

« Je finis par une remarque bonne à noter en passant. Les plus partisans du Durham de l'Ayrshire annobli et décoré du *herd-book* sont eux-mêmes des éleveurs qui veulent vendre leurs marchandises. Ceci peut servir à expliquer un peu l'enthousiasme.

Veuillez mon cher monsieur, agréer l'assurance de mon respectueux et sincère attachement.

X...

L'agriculture dans les cantons de l'est. (Extraits.)

Nous pensons être utile, en même temps, qu'agréable à

nos lecteurs, en leur donnant des extraits d'une longue correspondance de notre collaborateur, monsieur Jennor Fust, dans laquelle il nous communique les observations qu'il a faites, dernièrement dans un voyage dans les cantons de l'Est.

Nous lui cédonns la place :

J'ai visité la ferme de M. J. Browning, le 28 de juin, et j'y ai passé une journée très-agréable, avec le propriétaire.

Celui-ci a pour principe de tenir un compte en règle des dépenses et revenus de sa ferme, de sorte que d'un coup d'œil on peut se rendre compte de ce qui paie et de ce qui ne paie pas. Le troupeau de vaches, composé d'Ayrshires et de Jerseys, paraît excellent pour la laiterie et est en parfaite condition. J'ai surtout remarqué une génisse de deux ans, venant du troupeau de M. Stephens, à St. Lambert. M. Browning garde un taureau Durham pour opérer un croisement avec son jeune bétail. Il vient de chez le Juge Dupkin, de Knowlton, dont le troupeau est bien connu des éleveurs. C'est un animal remarquable.

Quelqu'influence particulière a dû se faire sentir, dans le printemps de 1879, car ici comme ailleurs en plusieurs endroits, les graines fourragères n'ont pas levé. Il est probable que les jeunes plantes ont été détruites par la sécheresse. Je pense qu'en général nous semons nos graines trop profondément, et qu'elles demanderaient, ainsi que nos grains ordinaires, à être recouvertes au moyen de la herse à chaîne, avant d'être roulées.

C'est une ferme à foin que prétend posséder M. Browning, et, de fait, il y en avait à peu près deux tonnes à l'arpent, presque partout. L'avoine était belle. Il y avait trois arpents de luzerne en bon ordre, quoique pas tout à fait exempts de mauvaises herbes.

La récolte de racines paraissait belle, mais la graine avait été semée trop forte, et, en conséquence, rendait l'éclaircissage difficile à faire.

M. Browning conduit sa ferme au point de vue pratique uniquement, et ne garde rien pour la montre seulement. Chaque chose est à sa place, et en conséquence, le prix de revient ne mange pas les profits. Maintenant que cette ferme a reçu toutes les améliorations dont elle avait besoin, la tâche du propriétaire est plus facile. Si l'on considère que toutes ces améliorations ont été faites en trois ans, personne ne pensera à mettre en doute la capacité de celui qui a su faire autant et de si bon travail en aussi peu de temps.

Le 30 juin je me suis rendu chez M. Chs. Gibb, à Abbotsford. Le foin a été commencé là le 24 de Juin, et le trèfle, qui a été fait suivant les vues que j'ai exprimées sur ce sujet, a conservé toutes ses feuilles et vaut certainement deux fois celui sans saveur que l'on apporte le plus souvent sur le marché de Montréal.

On fait, depuis plusieurs années, des recherches à Abbotsford, pour décider quelles sont les espèces de fruits qui sont les plus profitables à cultiver dans notre Province. M. James Fiske, dont la pépinière est bien connue de nos lecteurs, me dit que, sans l'assistance de M. Gibb, on aurait fait peu de progrès dans ces essais. M. Gibb, a consacré son temps, son argent et ses peines depuis plusieurs années, à la culture raisonnée des fruits. Sa ferme, située à la base de la montagne de Yamaska, ne saurait être mieux appropriée à cette culture. Son exposition presque au midi, et l'abri parfait qu'elle offre contre les vents froids, y offre de grands avantages. On y voit sept arpents de jeunes pommiers vigoureux, un arpent et demi de poires, prunes et cerises, dont la belle apparence montre les soins dont ils ont été l'objet. Le plus grand danger que rencontre cette culture en cet endroit, est la circulation trop prompte de la sève au printemps, qui court ensuite risque d'être interrompue par des froids subits.

Les fruits, le foin, le beurre et le miel sont les principaux

objets de culture à Abbotsford, et la pépinière de M. Fiske est un modèle de bonne culture.

On est d'opinion, d'après des expériences faites avec plusieurs variétés de pommes, que les variétés d'importation russe appelées "Duchessa D'Oldenburg" et "Tetofsky" sont deux variétés qui conviennent à notre climat. La variété "Ben Davis" est une des favorites de l'endroit, comme produisant beaucoup et se gardant bien. Mais elle semble médiocrement bonne.

Les variétés de poires cultivées ici sont la "Beauté de Flandre" (*Flemish beauty*) et la "Beurrée de l'Isle".

M. Cotton Fiske garde 85 ruches d'abeilles, et a fini par empêcher ses voisins de pratiquer cette industrie, tant, est

est un composé d'Ayrshires demi-sang, de deux ou trois Ayrshires passables, et d'un taureau pur-sang, du troupeau de M. Irving. C'est un joli troupeau, gardé pour les produits de laiterie.

J'ai vu faire, ici, un tas de compost, dont je ne saurais faire de louange. Si le cultivateur calculait ce que lui coûte le compost et quelle quantité d'os il pourrait avoir pour le même prix, je crois qu'il ne ferait jamais de compost. C'est une autre chose, comme nous le verrons plus loin, lorsqu'on a sa portée une tannerie, où l'on peut se procurer le *nitrate de chaux*. Quand à la terre de bruyère, ou ce que l'on voudra l'appeler, elle ne vaut pas deux pailles, excepté miso



GRANDE VACHE HEREFORD.

grand le nombre de ses abeilles. Il produit une tonne de miel par année. L'an dernier, une seule ruche a donné 100 lbs. de miel en rayons. Sans que je m'y connaisse en fait d'abeilles, je crois que c'est une production énorme.

Le raisin semble avoir manqué, excepté le Beaconsfield, ou la vigne que l'on a voulu affubler de ce nom. Celle-ci a très-bien réussi, et c'est réellement malheureux qu'elle soit d'une si mauvaise qualité.

M. Gibb fait des essais de culture sur les arbres forestiers et d'ornement. On trouve dans son bocage le Catalpa, dont le numéro de juillet contient la description, le Rouleau jaune l'Érable argenté, le Chêne et l'Érable à feuille de frêne, ainsi que les arbres à feuilles variées, de diverses espèces, de nos forêts.

La terre est moyenne en qualité. Le troupeau de vaches

comme absorbant dans les stalles des vaches, et encore, faut-il qu'elle n'exige pas un long transport.

Pas de moutons. Mais le temps viendra où toutes ces collines seront garnies de troupeaux qui pour le Canada, comme ils l'ont fait pour l'Angleterre, rendront aux terres la fertilité perdue sous l'influence d'une mauvaise culture.

Le deux de juillet, je partis de bonne heure pour Rougemont. Je m'y rendis en suivant la vallée entre les deux montagnes. Je remarquai qu'il y a eu un grand progrès dans le mode de culture des cultivateurs, tous français, de cette région. Je puis mentionner, entr'autres, les fermes de MM. Delisle, Dupuis, Lavigno, Tremblay, Miché, sur les terres desquels le labour est aussi bien exécuté qu'ici un écossais avait tenu les manchons de la charrue. L'orge était déjà,

bien qu'on ne fut qu'au 2 de juillet, toute épiée, le foin était abondant et beau, et toute la terre riche et superbe à voir, excepté les pâturages. L'herbe était pauvre et je suis anxieux de savoir comment aura vécu le bétail, sur ces pauvres pâturages, par les jours de sécheresse que nous avons eus depuis. En été, ces pâturages font quelque chose, lorsque le temps est pluvieux. Mais lorsqu'il est sec, l'herbe est grillée par le soleil, et elle ne repousse qu'à l'automne, et est très-aqueuse, de sorte que les animaux qui sont entrés en mauvais état, sont affaiblis et demandent une nourriture coûteuse, pour ne pas perdre ce qu'ils ont gagné pendant l'été.

Monsieur et Madame Witfield étaient absents, ainsi que le gardien des troupeaux, de sorte que je ne pus avoir d'autres renseignements que ceux que je pus prendre, en visitant seul les prémisses.

Ici, j'ai été réellement mystifié, en voyant dans les stalles deux taureaux Durham, dans deux autres, deux taureaux Kerry, puis deux Devons, puis deux Jerseys puis deux Ayrshires, et une rangée de nouvelles stalles pour 24 autres taureaux. Il est vrai qu'il y a 90 vaches et 1200 arpentés de terre. Mais 32 taureaux, c'est pour moi un mystère.

Le plus vieux des deux taureaux Kerry était l'animal le plus parfait que j'aie vu de cette espèce.

Tout le lait produit sur cette ferme, sert à fournir de beurre un large établissement que M. Witfield possède dans l'île de Barbades, ou il a trente quatre employés.

La laiterie est grande, commodément agencée et munie d'un moteur à cheval, qui met en mouvement une baratte oscillante à l'intérieur uni. On y emploie avec succès le réfrigérateur Cooley. Le beurre est mis dans des vases en fer blanc, hermétiquement soudés, entourés de glace, et expédié à l'île de Barbades, via New-York, et s'y vend en détail 60 centins la livre.

Je trouvais le jeune bétail en bon ordre et plein de vigueur. Des veaux de l'année étaient presque aussi gros que bien des veaux d'un an.

La récolte de pommes ne sera pas considérable cette année, à Rougemont. Cependant, mon ami, M. Standish, me dit que les arbres souffrent moins qu'autrefois de maladies de l'écorce et autres. Les arbres paraissent vigoureux et j'y ai à peine vu des traces de chenilles.

J'ai été heureux d'apprendre, de ce même ami, que les canadiens-français ont considérablement amélioré leur mode de culture, dans les environs. La plupart d'entre eux, et entr'autres, un M. Sansfagon, ont adopté la charrue écossaise, et ce monsieur et ses fils ont remporté les premiers prix de labour, dans la classe des hommes, et celle des jeunes gens. Le mouton canadien sauvage a aussi fait place aux Cotswold et aux Leicester. Les vaches sont un mélange de tout genre, ainsi que les taureaux, malheureusement. Mais on y garde un grand nombre de vaches laitières, et le beurre fait par les habitants est de bonne qualité, en général.

Je regrette d'avoir à dire que les clôtures des canadiens-français ne sont pas ce qu'elles devraient être.

Je vis, le long de la route, quelques belles pièces de blé d'inde pour foin, les pois étaient généralement beaux, bien que courts, et remplis de chardons, surtout dans les environs de St. Césaire. Peu de lin, mais beau.

M. Whitfield vient d'importer d'Angleterre un troupeau d'animaux composé de Galloways, de Kyles, d'Ayrshires, et de Herefords, outre un beau choix de bétail d'Angus, venant en grande partie du célèbre troupeau de Sir G. Grant, de Ballindalloch, et quelques belles brebis et deux beaux béliers de chez M. McGilivray, de Docharn.

Je crois qu'on ne saurait choisir un meilleur temps pour acheter des animaux de race en Angleterre. Les prix sont bas comme on le verra par la liste suivante de ventes faites à Londres, dernièrement.

Bracelet 11ème, vache ayant eu le 1er prix...25 guinées
Vesper, dont nous donnons le portrait, vache ayant remporté un 2ème prix, et le premier à Kilburn, l'an dernier.....25 "
Duc de Darlington 4ème, le meilleur taureau de l'exposition, (39, 138,) rouge avec très-peu de blanc.35 "

Partout dans mon voyage j'ai entendu des plaintes sur la difficulté de garder l'herbe en bon état pendant plus de trois ans. C'est une question difficile à résoudre. J'en dirai quelque chose, prochainement, dans le Journal.

On ne se sert pas assez de la houe à cheval, généralement. Non seulement elle détruit les mauvaises herbes, mais encore, elle pulvérise et rafraîchit la surface du sol, et on devrait s'en servir tant que la croissance des plantes le permet.

J'ai vu ici une petite pièce de Prickley Comfrey. Il était en pleine floraison lorsque je l'ai vu, et couvrait entièrement le sol. La production de cette plante doit être prodigieuse. Il avait 4 pieds de haut, et tous les animaux le mangent avec voracité, après une couple de tentatives, pour leur faire manger. Je conseille aux cultivateurs d'en faire l'essai en petit. Je pense qu'il vaut mieux coupé jeune, parcequ'il est plus tendre, et que les animaux s'y font plus facilement, et, ensuite, à la seconde coupe, y étant accoutumé, ils le mangent bien. M. W. Hale, de Sherbrooke, en offre en vente pour une piastre le cent pieds. Il reprend facilement, et demande une couple de cents pieds par arpent, que l'on met à trois pieds de distance en tous sens. Il endure la chaleur, et est persistant dans sa croissance pendant longtemps. C'est une plante qui dure plusieurs années. Pour sa culture, je conseille de lui donner amplement de l'engrais, si on veut qu'elle paye. Il faut que la terre dans laquelle on le plante soit profondément labourée, hersée, et roulée. On plante pendant un temps humide, et on presse la terre autour du plant, avec la main.

Les fermes, le long du chemin d'Abbottsford à Granby, sont sablonneuses et marécageuses. Elles viennent d'être défrichées, et les canadiens-français qui les possèdent devront attendre encore, avant de recevoir la récompense de leurs travaux. Sur les terres plus hautes, il y a deux ou trois fermes assez bonnes. L'une la propriété de M. Ball, manufacturier de pompes, est assez bien cultivée, quoique j'y aie vu plus de mauvaises herbes que je ne l'aurais voulu, et que les patates aient été plantées trop tard.

Il y a, auprès d'Abbottsford, une houblonnière qui me paraît en bon état, mais elle semblait avoir eu trop peu de fumier, et les perches étaient de hauteur inégale, ce qui est une erreur qui prévaut partout. Chaque espèce de houblon requiert une longueur uniforme de perche, depuis le Goldring qui demande 21 pieds, jusqu'au Goldgate qui en demande 12.

Granby serait un endroit florissant, maintenant, s'il n'avait pas été ravagé plusieurs fois par l'incendie. La principale industrie ici, est la tannerie, dont le mécanisme est mis en mouvement par la rivière Yamaska. Les peaux sont presque toutes importées de l'Amérique du Sud.

J'arrivai à West Shefford pour rencontrer M. Blackwood, membre du Conseil d'Agriculture, et l'un des membres du comité nommé pour visiter les écoles d'agriculture de la Province. Il m'accompagna à Waterloo, où j'arrivai le 3 juillet, et il me donna beaucoup de renseignements..

J'ai constaté, au cours de mes pérégrinations, que l'esprit de la population est un grand désir d'apprendre, joint à l'absence de tout mépris pour les idées nouvelles. Des jeunes gens, de nos meilleures familles, surtout parmi les anglais, se livrent

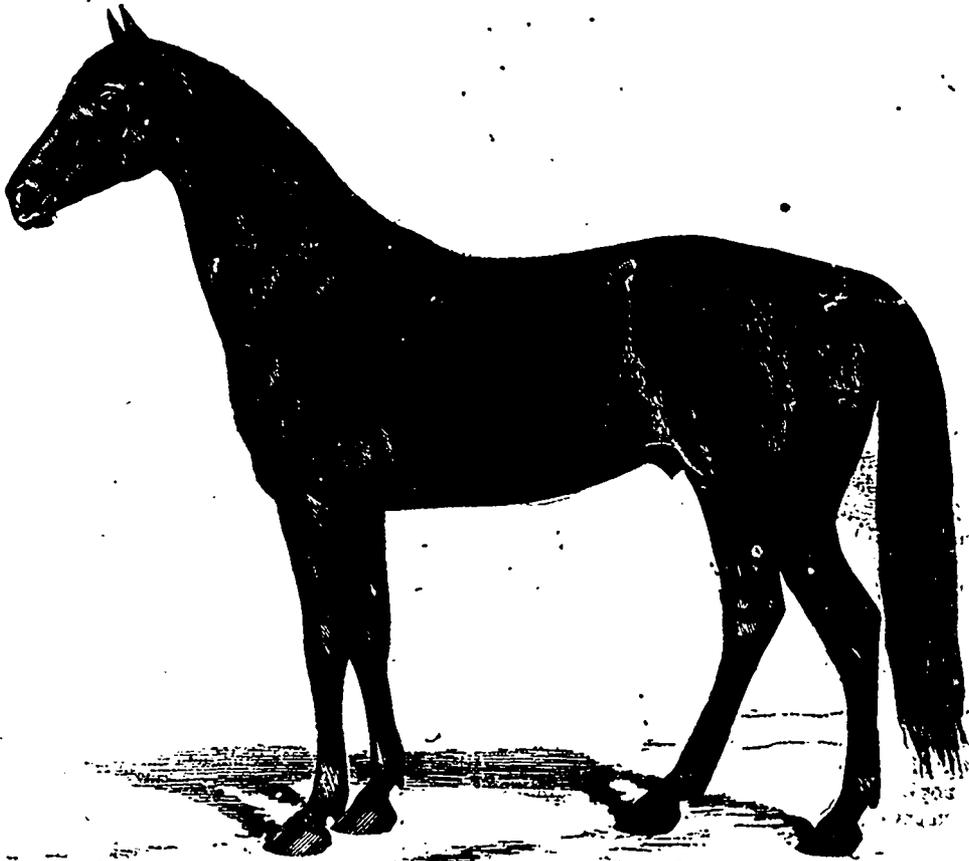
à des essais pour voir si on ne peut pas faire de l'argent, so donner du confort, et mener une vie heureuse, en cultivant la terre.

M. Blackwood possède sa ferme depuis 47 ans. Elle lui a coûté beaucoup de travail, mais en voyant les traits fortement accentués du propriétaire, on voit qu'il est l'un de ceux pour qui le mot "difficulté" est synonyme de "quelque chose à surmonter." Il ne s'est arrêté que lorsque sa terre a été en culture régulière. Il garde environ 30 vaches laitières, et son beurre jouit d'une bonne réputation dans le voisinage.

La culture, autour de Waterloo, se fait évidemment dans le but de la production du lait. Le sol est compact, terriblement

Les instruments employés sont nécessairement rustiques. Pas de moissonneuses, et les rateaux et les faucheuses qu'on y préfère, sont ceux manufacturés par MM. Massey, de Toronto.

Une prairie de 33 arpents d'étendue, appartenant à l'Hon. J. Stevens, Sénateur de la Puissance, mérito plus qu'une mention en passant, seulement. Achetée il y a dix ans, la terre était marécageuse, et ne donnait qu'un quart de tonne à l'arpent, me dit M. Blackwood. Le tout a été drainé avec des pierres à une profondeur de 30 à 36 pouces, et couvert de fumier provenant de la ville de Waterloo. Depuis, le rendement est extraordinaire. Ces 33 arpents peuvent avoir rapporté 90 tonnes environ, beaucoup plus dans tous les cas que



Trotteur Hambletonian trop léger.

pierrux, et il faut être élevé dans ce district, pour aimer à y cultiver.

Il y a beaucoup de bonnes terres dans ces vallées, et, de fait, toute la terre y est assez bonne pour donner tout ce qu'on exige.

La première ferme que j'ai visitée là, est celle de M. Kemp, agréablement située sur une colline au-dessus de la ville. Elle n'est en sa possession que depuis un an, mais il a fait beaucoup de travail, et, bien que sa terre soit en partie épuisée, j'ai vu une couple de belles pièces de grain, et une de légumes parfaitement cultivées.

Le foin promettait une tonne et un quart à l'arpent, c'est beaucoup pour l'endroit. Le blé d'inde a été presque rasé par le vent. Le blé y a donné 22 minots par arpent, l'an dernier. On y garde 12 vaches croisées, et le beurre se vend 19 centins.

2 tonnes à l'arpent. L'engrais employé est composé surtout de déchets de tannerie. Le meilleur moyen de se servir de ces déchets est d'en mêler une charge avec deux charges de terre, de retourner le tas au bout de trois semaines, arrosant chaque lit avec de l'eau, et, de répéter l'opération à peu près un mois après. S'il n'y a pas beaucoup de cendres, on peut mettre 3 pour 1, de terre. À la fin de l'été, le tout est réduit en poudre, et peut être facilement répandu sur le sol, à raison de six charges par arpent.

Nous voici maintenant dans le cœur des cantons de l'Est. C'est un magnifique pays, coupé par des ruisseaux, parsemé de petits lacs, et ayant de nombreuses sources, dont la plupart servent à fournir l'eau dans les cours et à abreuver le bétail. On pourrait y pratiquer l'irrigation dans les prairies à peu de frais. On prépare une prairie pour l'irrigation avec la

charrue et un peu de travail à la bêche. Nous donnons une gravure représentant une prairie de ce genre.

On fait circuler l'eau dans la prairie aussitôt que la gelée est passée. On l'y laisse de dix à quinze jours chaque fois, puis on laisse sécher la terre avant de l'introduire de nouveau, et on l'en retire vers le 20 d'octobre, avant les gelées.

Je visitai la ferme du Major Witcombe. Il en est le propriétaire depuis 42 ans, et l'a mise dans un excellent état de culture. Les patates et le blé-d'inde sont beaux, mais le Major admet qu'il n'y a aucun avantage à cultiver le blé-d'inde ici, parceque on peut l'avoir à meilleur marché des États-Unis qu'on ne peut le produire chez nous. Le blé-d'inde est cultivé à la part par un voisin, et comme le terrain est bien cultivé et sarclé, M. Witcombe est satisfait de la récolte, mais une pièce de navets paierait mieux, à mon avis, pour la production du lait, du moins. La récolte de blé-d'inde est en moyenne de 30 minots, et celle des navets est de 15 tonnes ou 600 minots, et personne ne niera que 20 minots de navets valent mieux que 1 minot de blé-d'inde, et les feuilles de navets valent bien autant que les cannes du blé-d'inde.

Il a ici 33 vaches laitières, la plupart Devon demi-sang. M. Witcomb a une excellente opinion de cette race. Il les trouve rustiques, et bonnes pour l'élevage, et dit que leur lait, qu'il pèse avec soin de temps en temps, produit 1 lb. de beurre par 20 lbs. de lait. C'est la plus forte proportion que j'aie constatée dans mon voyage, mais il faut dire que les pâturages sont de première qualité, et que la laiterie est des mieux tenues. La baratte, ancien modèle, est mue par un moteur à cheval, et le lait est mis dans des bassins ouverts, entourés d'eau à la glace.

La ferme comporte 250 arpents en culture, et sa récolte de foin promet une tonne et trois quarts, à l'arpent en tout. Le blé a donné, l'an dernier, 30 minots à l'arpent : Beau rapport, qui sera surpassé pourtant cette année, s'il ne se présente pas d'accidents.

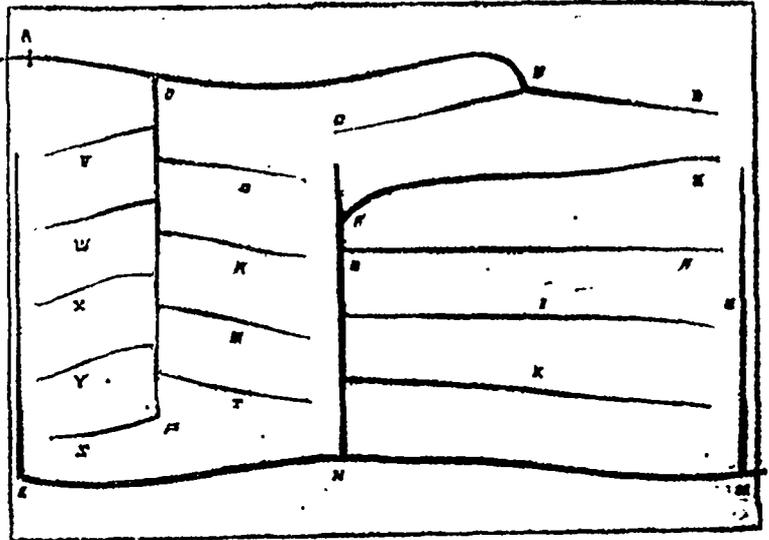
Mais, ce qu'il y a de plus remarquable sur cette ferme, c'est une nouvelle grange de 100 pieds de long à l'intérieur sur 32 de large, et 24 de haut de carré. Au dire des hommes du métier, et des connaisseurs, c'est un modèle de construction et de commodité. M. Blackwood me dit qu'elle devrait servir de modèle pour nos cultivateurs canadiens-français, dont les granges sont rarement commodément construites.

Le 5, juillet tout le monde était occupé au foin, que l'on m'a dit faire maintenant quinze jours plus tôt qu'il y a dix ans. Dans tous les cas, je ne demande pas que l'on entre rien de plus vert que ce que j'ai vu là. Il était un peu plus sec qu'il n'est nécessaire pour le mettre en meulons. Ceci me rappelle que M. Barnard, de Varennes, Directeur d'agriculture, m'a dit avoir fait plusieurs meulons, et qu'il y a mis son foin plus vert qu'il n'aurait pu le faire en le mettant dans sa grange.

Je ne ferai pas de grandes louanges des chevaux de Waterloo. Quelques-uns de mes amis prétendent que je suis connaisseur en fait de chevaux, et, si c'est le cas, je prétends que des chevaux légers, aux membres grêles, et élancés, ne sont pas à leur place sur la ferme. Le poids d'un animal est autant nécessaire que ses muscles pour tirer la charrue et la charrette. Le défaut des chevaux ici est dans le jarret. Ils ont des jarrets de vache.

Les vaches sont toutes croisées, et malheureusement les taureaux aussi. Les moutons sont rares. Le 6 juillet je laissai

Waterloo pour Knowlton. Mon compagnon, le fils de M. Brooks de l'hôtel à Waterloo, est rempli de renseignements,



Plan d'irrigation d'une prairie.

et aime à les communiquer. Il me dit que les gages pour la saison des foins sont de \$24 à \$26, en outre de la nourriture et que dans certains endroits on demandait jusqu'à \$36, beaucoup d'hommes ayant émigré aux États-Unis. Je trouvai une grande différence dans les prix, car à Lennoxville on paye de \$20 à \$24, et à Sherbrooke de \$18 à \$20.

A environ 2 milles du lac Brome, je vis une pièce de trèfle de regain, ayant au moins 10 pouces de haut, et au sujet de laquelle je manifestai tout haut mon admiration. Elle appartenait à M. Sydney Fisher que je venais visiter. Je trouvai qu'ici tout le monde est d'opinion que les animaux préfèrent de beaucoup le trèfle coupé vert à toute autre espèce de foin.

La ferme de M. Fisher est située le long du chemin qui, de Waterloo conduit à Knowlton. La maison est un édifice neuf, très-commodément divisé, et dont les environs sont arrangés avec beaucoup de goût et d'habileté.

Il est assez rare de voir dans ce pays un jeune homme de moyens et instruit qui se mette après trois ans de cours à l'Université de Cambridge, à se livrer à la culture et en faire non pas un amusement mais son occupation sérieuse.

Rien pour la forme ici. Tout est correct, de la forme voulue, mais sans ornement. Les vaches sont Ayrshire demi-sang, le taureau Jersey, et sont ce qu'il faut pour la laiterie je crois, le principal but de la culture de M. Fisher. La cave pour le lait était d'une excessive propreté, comme partout d'ailleurs dans les Cantons. En juillet et août on s'y sert du réfrigérateur Cooley. Le reste du temps on le met dans les vases peu profonds ordinaires.

L'orge et l'avoine de M. Fisher étaient superbes. Les racines paraissaient en bon état. Il y en a 5 arpents. Les patates donnent ici de 150 à 200 minots par arpent. Mais M. Williams me dit qu'il en a récolté jusqu'à 400.

En bas, de l'autre côté du village, il y a deux ou trois fermes supérieures, entr'autres celle de M. Williams, qui comprend 200 arpents, sur 100 desquels il se récolte une moyenne de 2 tonnes de foin par arpent. M. Williams n'a cette ferme que depuis peu et nul doute qu'elle va augmenter considérablement en valeur, sous ses soins.

Le sous-sol de la ferme de M. Sewell Foster, semble être chaud. Ses herbes demandaient à être coupées. Rien de mieux que les granges de ce monsieur, et ses monceaux de fumier judicieusement arrangés près des étables réjouissaient la vue.

La ferme de l'honorable Juge Dunkin est parsemée de collines. Les Durhams de cette ferme sont très connus pour que j'aie besoin d'en parler. Une génisse de l'année venant de Prince Albert, du troupeau de Sweetmeat, Barrington, etc., fera probablement sa marque à l'exposition du comté, cet automne. On y garde deux mules, à part des chevaux. Elles sont utiles et rustiques, mais manquent de poids, et ne sont rien moins qu'agréable à conduire. Les étables et les granges sont bien aménagées et arrangées, et l'eau est amenée et distribuée dans tous les coins. Le blé est beau. Il y a un petit vignoble qui est dans une excellente exposition, et si les raisins n'y mûrissent pas, il est inutile de chercher à les cultiver ailleurs, dans cette Province. Le Juge était malade et je ne pus le voir.

Le 8 juillet, je laissai Knowlton pour Stanstead, via Bolton Pass., Georgeville, Fitch's Bay, et Smith's Mills. Partout, dans cette région, chaque petite parcelle de terre cultivable est mise à profit. On y garde un excellent bétail rustique demi sang, qui paraît en bonne condition. Mais, hélas! on y voit peu de moutons dans un pays propre aux moutons. Je vis, à la traverse, une paire de Durhams de bonne race qui font voir que la race se perpétue bien même sur une terre bien ordinaire. J'appris que les récoltes de racines viennent en faveur, et qu'on sème 100 lbs. de graines là où on en semait 5 auparavant. Mais j'ai trouvé ces récoltes en retard, généralement.

De Georgeville à Stanstead Junction, il y a de bonnes terres. Le bétail est le résultat d'un croisement de toutes races. M. Selah Daly a un troupeau qui semble se composer de Herefords et de Devons. M. Tuck a de beaux veaux d'un an qui montrent un progrès dans la manière d'élever les veaux. Les plus belles vaches que j'ai vue s'appartiennent à M. Dolloff. Un taureau Durham améliorerait beaucoup son troupeau, et la terre suffirait amplement pour l'élevage des produits.

Le foin semblait beau partout, mais on aurait désiré moins de mauvaises herbes dans le grain. Je pense aussi qu'on pourrait semer le grain plus épais. Je n'ai jamais vu de belle récolte à moins de semer 3 minots d'avoine à l'arpent.

J'eus une agréable conversation avec deux cultivateurs très-intelligents, Messieurs Clarke et Christie, de Apple Grove. Ils semblent penser qu'il y a beaucoup de progrès dans la culture, dans le voisinage, et me parlèrent très-favorablement du Journal d'Agriculture.

Stanstead est superbe. Tout ici est de première classe, bétail, chevaux, plus gros que partout ailleurs, et aussi de meilleure race généralement. Il n'y a pas eu cette année, je ne sais pour quelle cause, d'émigration de Stanstead aux Etats-Unis.

La ferme de M. Ball, gérant de la Eastern Townships Bank est superbe. Il me dit qu'il n'est pas un cultivateur pratique, bien qu'il aimerait beaucoup à en être un. Dans tous les cas, il en offre une bonne imitation. Le foin était à raison de 2 tonnes à l'arpent. L'avoine est belle bien que peu avancée, comme tout le grain des cantons. Il y a ici un beau troupeau d'Ayrshires, qui sont connus au loin et que j'espère revoir à l'exposition de Montréal.

A deux ou trois milles de la ferme de M. Ball, est celle de M. J. Borland, dans les bois en arrière. Ce monsieur, de journalier qu'il était il y a une dizaine d'années, est devenu à force de travail le propriétaire d'une belle ferme, dont 200 arpents sont en culture. M. Borland a 5 élèves, jeunes gens de Montréal. Il semble s'appliquer à laisser sa terre en prairie, tant que la chose est possible. Mais, presque toute la terre est épuisée, et je pense que le propriétaire aura de la peine à la remettre en bon rapport. Il emploie de grandes quantités de cendres de bois dur, qu'il paye 20 centins le minot, et du guano de poisson, dont je ne vois pas les effets pour ce qu'ils coûtent.

Il y a là deux arpents et demi de pommes de terre bien cultivées, ainsi que trois quarts d'arpent de navets. Mais ces derniers sont à trente pouces de distance entre les sillons, et à quinze dans les sillons, distances qui ne permettent jamais de faire une récolte raisonnable. Je regrette qu'on ne cultive pas les choux dans les cantons de l'est. J'espérais que Stanstead comblerait cette lacune, mais j'ai été désappointé.



Vache Ayrshire.

On est probablement effrayé par la transplantation, qui pourtant n'est rien, une fois qu'on l'a pratiquée un peu. Je crois avoir trouvé ici un progrès dans le traitement des pâturages. Plus d'un cultivateur, entr'autres M. Ball, en ont plus d'une belle pièce.

Les chevaux de trait de M. Tyrrill sont de beaux gros animaux, et M. George Pierce a de beaux Percherons, mais je fus désappointé de voir la plupart des chevaux avec des membres grêles et ayant peu de poids.

Je laissai Stanstead le 10 pour me rendre à Lennoxville en passant par Beebe Plain. Il y a, le long de ce chemin, de belles fermes. M. Bigelow et M. Cades cultivent leurs nombreuses fermes avec soin. M. Cades me dit que j'aurais dû visiter la terre de M. Kingsbury, à Derby Centre. On vend tout ou presque tout le foin, et on achète de la cendre comme engrais, et la ferme a fait des progrès depuis 15 ans, sous l'influence de ce traitement. J'ai peine à croire cela.

RICHESSES PERDUES.

L'ENGRAIS DE FERME

Je n'ai pas la prétention d'enseigner rien de nouveau en disant que, pour empêcher les urines et les autres liquides de séjourner sous les animaux, le plancher des étables doit être établi en pente. Tout le monde sait cela; mais que tout le

monde le mette en pratique, c'est une autre question. Je puis ici déclarer que nous sommes, sous ce rapport, coupables de beaucoup de négligence. Qui n'a pas eu l'occasion de voir, dans nos campagnes, quelques unes de ces étables dont le pavement semble construit tout à dessein pour y tenir les animaux comme baignés dans une mare infecte. Naturellement le bétail s'y trouve mal à l'aise; il n'y peut reposer tranquillement et encore moins y jouir d'une bonne santé, car de tels logements sont de véritables foyers d'infection. De là les maladies et les pertes d'animaux; de là, en même temps, un gaspillage considérable d'engrais riche, sans lequel le cultivateur ne peut compter sur aucune récolte rémunérative.

Il ne nous faut donc pas nous contenter de savoir que le sol des étables doit être établi en pente; il nous faut réellement le construire ainsi, en lui donnant une inclinaison d'au moins un pouce par pied, afin de faciliter le rapide écoulement du surplus de l'urine des animaux que la litière n'a pu absorber. Au bout du plancher, en arrière des animaux, il doit y avoir une rigole bien étanchée et à fond plat, inclinant fortement vers le dehors, afin d'y déverser sans retard les liquides qui s'y rassemblent. C'est là le moyen le plus simple de tenir aussi à sec que possible les pieds des animaux et d'éviter toute perte d'engrais; il n'y a pas de raison que l'on puisse invoquer pour ne le point employer. Plusieurs agronomes recommandent de creuser en arrière des animaux une espèce de fosse ou de dalle large et assez profonde et de l'emplit de terre sèche, de menues pailles, de déchets de végétaux de toutes sortes, capables d'absorber les liquides. Ce système présente certainement de grands avantages au point de vue de la fabrication du fumier, mais je lui vois aussi plusieurs défauts, entr'autres celui d'être un obstacle à la parfaite propreté des étables, inconvénient qui devient particulièrement grave pour les logements de vaches laitières.

A leur sortie des étables, la place des urines est dans la fosse à fumier, mais beaucoup mieux dans un réservoir spécial construit pour elles. Je le répète, les excréments liquides du bétail constituent la partie la plus riche du fumier et il y a grand profit à les employer isolément, dans leur état liquide. Aucune avance de fonds n'est apte à rapporter de bénéfices aussi rapides et aussi élevés que celle que l'on fait en vue de la conservation de l'engrais liquide; il arrive très-souvent que l'économie d'engrais d'une seule année couvre les frais de construction d'une citerne et la valeur ainsi économisée devient un bénéfice clair les années suivantes.

On calcule qu'un cheval de taille moyenne rend par journée de 24 heures un gallon et un quart d'excréments liquides; une vache près de trois gallons; un porc un gallon et un mouton un cinquième de gallon. D'après ces données et en tenant compte que la moitié au moins des urines des animaux est absorbée par leur litière, à la condition toutefois qu'elle soit bien entretenue, et qu'en moyenne le bétail ne passe pas plus de 7 mois sur 12 à l'étable, il est facile de calculer quelle doit être la contenance et quel sera le coût d'une citerne à engrais liquide pour un nombre donné de têtes de bétail. Pour fixer les idées, je prends pour exemple une ferme qui nourrit 4 chevaux; 10 bêtes à cornes, grandes et petites; 25 moutons et 3 porcs. La quantité d'excréments liquides rendus par ces animaux s'élèvera par jour à 40 gallons et par an, en comptant 7 mois de séjour à l'étable, à 8400 gallons. De cette quantité, la moitié au moins sera absorbée par la litière et comme nous aurons à en employer au moins le quart pour l'arrosage du fumier dans la cour, il ne nous restera plus à pourvoir qu'à l'emmagasinement de 2100 gallons au plus de liquide, en supposant, contre toute probabilité, que la citerne ne soit vidée qu'une fois par an.

TELESPHORE BRAN.

Soin des vaches a la fin de l'été.

Un trop grand nombre de producteurs de lait négligent de donner une nourriture abondante à leurs troupeaux, pendant les travaux de la moisson, et, pourtant, c'est peut-être le temps le plus critique de la saison. Le cultivateur est très-occupé, et oublie d'inspecter ses pâturages, et de voir à ce que ses vaches aient une nourriture assez abondante pour les tenir dans la meilleure condition possible pour le rendement du lait. Il dit souvent; "Je crains que mes pâturages deviennent trop pauvres pour mes vaches, mais j'espère que bientôt nous aurons de la pluie, et, qu'en conséquence, les parcelles s'amélioreront, et que mes vaches augmenteront en lait." Mais ceci est un erreur dont il prend bien rarement la peine de se rendre compte.

La production du lait n'a qu'un temps, et diminue naturellement, à mesure qu'approche le temps du vêlage, et quand il y a une diminution dans la production, il est rarement facile d'y remédier; ainsi lorsqu'une vache subit une diminution de 5 à 10 lbs. de lait cela représente une perte d'un peu près le même poids par jour pour tout le reste de la saison. C'est une question très-sérieuse et qui ne permet pas d'attendre les pluies favorables. Avant que ces pluies ne soient arrivées, vos vaches auront perdu le quart ou le tiers de leur utilité pour le reste de la saison. Que le producteur de lait voie donc à ses vaches dans le temps voulu, et pourvoie aux besoins de chacune. Il devrait étudier les dispositions particulières de chaque vache.

Certaines vaches prendront toute la nourriture extra qu'elles pourront digérer, pour la convertir en lait, et épuiseront encore, en outre, leur constitution pour maintenir leur rendement uniforme. On devrait donner des soins particuliers à ces vaches, afin de leur rendre générosité pour générosité. Ces vaches-là paient leur nourriture. Elles paient le capital et un intérêt très-élevé pour toute la nourriture extra qu'on leur a donnée. Il n'y a que les bonnes vaches qui paieront la nourriture extra qu'on leur donne; de fait, il n'y a que les bonnes vaches qui paient leur nourriture. Un producteur de lait peut-être certain qu'une vache qui ne donnera pas un surplus de lait égal au surplus de nourriture extra qu'on lui donne, ne vaut pas la peine d'être gardée, et contribue à endetter son propriétaire chaque année, au lieu d'ajouter à son revenu. S'il a pris avec soin note du rendement comparatif en lait de chacune de ses vaches, il devra nourrir chacune en proportion de la quantité de lait qu'elle lui rapporte. D'après une longue expérience, nous n'avons jamais vu de bonnes vaches ne pas répondre généreusement à un extra de nourriture, sur la fin de l'été. Quand l'herbe commence à devenir rare, en juillet commencez par donner une demi livre de farine de graine de lin, et une livre de son à chaque vache, chaque jour. La graine de lin coûte un centin et quart, et le son trois quart de centin, formant une dépense de deux centins par jour. Cette petite ration maintiendra parfaitement le rendement du lait au commencement de la diminution du pâturage. Si le pâturage diminue encore, doublez la ration, et le surplus du lait paiera encore la dépense. Nous avons aussi remarqué le fait que le riche fumier produit par cette bonne nourriture, vaut une bonne partie de ce que coûte la nourriture extra donnée.

Comme de raison, si le producteur de lait a du trèfle vert, du blé-dinde, du millet, des pois, de l'avoine, etc., à donner à son troupeau, soir et matin, dans l'écurie, il n'a pas besoin d'autre chose. Mais comme il y en a peu qui sont ainsi nourrus, la majorité doit avoir recours au grain. Lorsqu'on est obligé d'acheter ce qu'il faut, on devra acheter une certaine quantité des différentes espèces de tourteaux ou résidus d'huile végétale, car, ils ont un excellent effet, tant sur les vaches que sur leur produit.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE.

Dirigé par D. McEachran, F. O., M. R. V., et les professeurs du Collège Vétérinaire, Montréal.

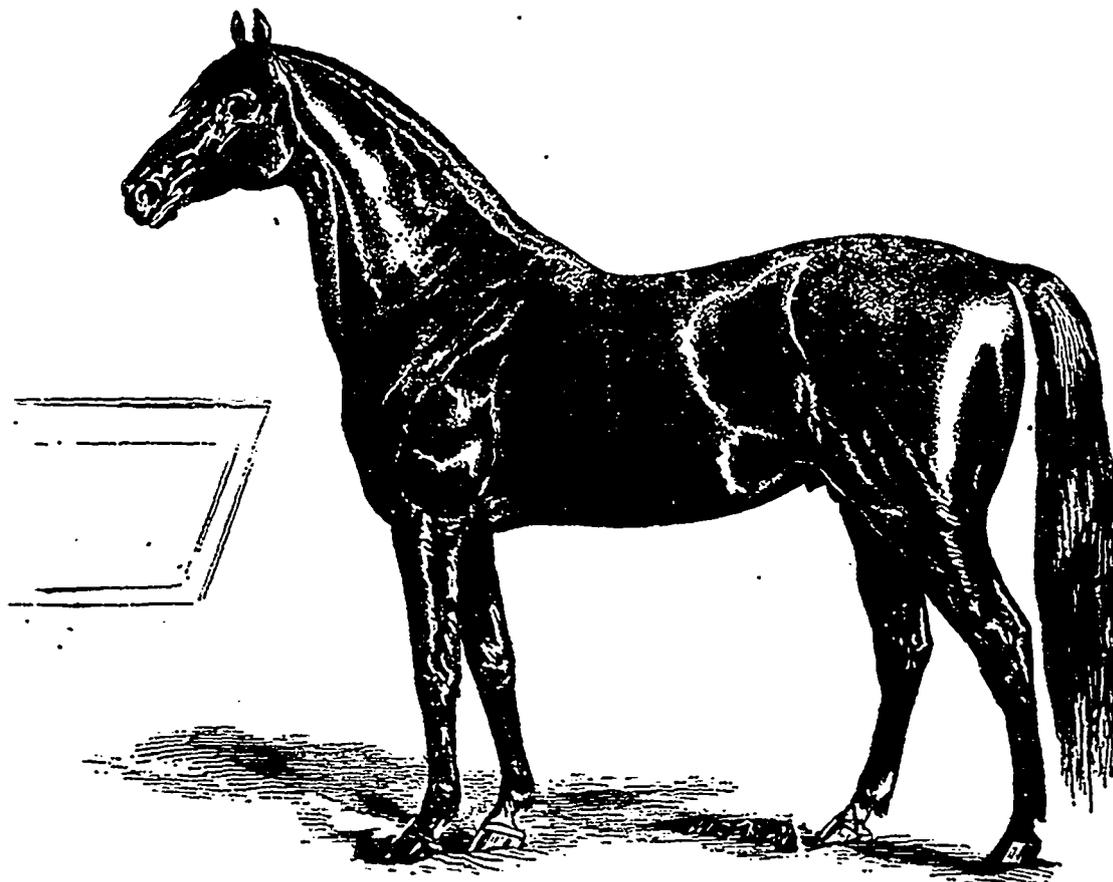
Effet de l'humidité et de la sécheresse sur les sabots.

Le manque d'humidité n'est pas nécessairement la cause de la fragilité du sabot, puisque les chevaux du désert ont les plus forts sabots du monde, malgré l'aridité du milieu dans lequel ils vivent. Une sécheresse continue est surtout dangereuse pour un pied accoutumé à une humidité abondante. Sous l'action de l'eau, les cellules de la corne se dilatent, augmentent en volume, et se poussent les unes les autres. Par cette action, une partie de la substance gélatineuse qui forme la corne est dissoute, et lorsque le sabot vient à sécher, il a perdu beaucoup de sa force de cohésion. Plus les alternatives d'humidité et de sécheresse se répètent, plus elles sont nuisibles au sabot, qui devient progressivement de

plus en plus cassant, et sujet à se fendre ou à se briser. Si, de plus, cette fragilité a été transmise par plusieurs générations de chevaux gardés dans des climats où les pieds sont alternativement soumis à l'action de pluies torrentielles, et d'un soleil brûlant le danger est augmenté en proportion, et le pied d'une telle race de chevaux est particulièrement sujet aux maladies. Il est peut-être bon de dire ici que les mauvais effets de l'humidité peuvent grandement être atténués, en enduisant le pied humide avec une substance huileuse imperméable quelconque, avant qu'il soit exposé à la sécheresse. De cette façon, le sabot retient l'humidité qu'il

renferme on obvie à la contraction et au dessèchement soudains, et la corne demeure élastique et résistante. Comme il est souvent nécessaire de laver le pied dans l'eau chaude ou froide, ou d'y appliquer des cataplasmes, en cas de maladie, il est très-important d'avoir toujours présente à l'esprit la précaution dont nous venons de parler et de toujours enduire le pied amolli avec un enduit à sabot quelconque, avant qu'il sèche et se durcisse. Rien n'est mieux approprié à cet usage qu'un mélange par parties égales de résine et d'huile de baleine ou de saindoux. On peut enduire le pied avec ce mélange tous les deux jours.

En outre des changements de température, la fréquentation continue de tas de matières en décomposition, ou de mares de fumier liquide en fermentation, sont autant de causes de la fragilité des sabots. Dans le tas de fumier il n'y a pas seulement l'humidité et la vapeur qui pénètrent et amollient le sabot, mais encore une quantité de gaz ammoniac, qui a la propriété spéciale d'amollir, de dissoudre et de détruire la corne. Le fumier pourri et les liquides en fermentation



Beau trotteur Hambletonian.

plus en plus cassant, et sujet à se fendre ou à se briser. Si, de plus, cette fragilité a été transmise par plusieurs générations de chevaux gardés dans des climats où les pieds sont alternativement soumis à l'action de pluies torrentielles, et d'un soleil brûlant le danger est augmenté en proportion, et le pied d'une telle race de chevaux est particulièrement sujet aux maladies. Il est peut-être bon de dire ici que les mauvais effets de l'humidité peuvent grandement être atténués, en enduisant le pied humide avec une substance huileuse imperméable quelconque, avant qu'il soit exposé à la sécheresse. De cette façon, le sabot retient l'humidité qu'il

sont donc beaucoup plus injurieux que l'eau pure, les marais fangeux ou la glaise humide. De plus les émanations de ce genre sont loin d'être favorables à la santé, ce qui fait qu'ils sont nuisibles en deux sens, premièrement, en détruisant directement la substance du sabot, et, en second lieu, en diminuant la vigueur de l'animal, son pouvoir digestif et assimilant, et la faculté de sécréter une bonne corne. Le fait de stationner sur ces matières organiques décomposées, est encore plus nuisible quand l'animal est confiné dans une stalle; car, alors, aux inconvénients déjà mentionnés, vient se joindre celui de l'inactivité.

Nourriture des veaux.

Nous avons souvent essayé d'inculquer à nos lecteurs l'idée que ce n'est qu'en donnant une nourriture extraordinairement abondante au veau qu'on peut le faire croître rapidement. En effet, si le veau ne reçoit que ce qu'il lui faut pour se maintenir dans sa condition actuelle, il reste stationnaire, et conséquemment, la nourriture qu'il consomme est perdue, et peut-être, plus que perdue, car, le veau ne peut rester stationnaire sans dépérir, et ce dépérissement entravera beaucoup sa croissance future. A tous les points de vue, il faut donc que le veau ne reste jamais stationnaire, mais soit tenu dans un état continu et florissant de croissance, toute la saison. C'est ce que veulent dire les plus habiles éleveurs lorsqu'ils disent que le veau ne devrait jamais perdre sa chair de veau; si cela est évité, il continuera à croître d'une manière profitable jusqu'à ce qu'il soit propre à mettre sur le marché. Aucune nourriture donnée au veau, dans tout le cours de sa vie, ne paiera autant que la nourriture abondante qu'on lui aura donnée pendant son premier âge, tel que nous le recommandons. L'engraisseur ne doit jamais être avare à l'égard de ses veaux, il ne fait absolument de profit qu'en proportion de sa libéralité.

Le bétail Devon.

C'est une race anglaise, et, de toutes les races, probablement la plus ancienne et la mieux établie. Le Devon est d'une riche couleur rouge foncée, a la tête petite, les cornes polies et passablement longues, les os fins, ne devient pas aussi gros que le Durham, ni le Hereford, et est renommé dans le monde entier pour sa rusticité.

Les taureaux sont sans rivaux pour le travail, et les vaches sont ordinairement bonnes laitières; et lorsqu'on les considère en même temps sous les différents rapports de la qualité, de la quantité, et du coût de production, leurs admirateurs réclament pour eux la supériorité sur toutes les autres races, pour la production du bœuf, et pour leur sobriété qui fait qu'ils vivent là où les Durhams et les Herefords mourraient de faim. Il n'y a pas un grand nombre d'animaux de cette race en Amérique, mais il y en a plusieurs excellents troupeaux. Pas une seule race de bétail au monde ne présente à l'œil une apparence aussi agréable qu'un troupeau de Devons, avec leur belle couleur rouge, leurs cornes polies et transparentes, leurs yeux expressifs, et leurs mouvements pleins de feu.

HORTICULTURE.

Bibliographie.

Manuel d'Horticulture pratique et d'Arboriculture fruitière, par le Dr. G. Laroque.—Lévis, Mercier et Cie. 16, Côte du Passage.

Sous ce titre vient de paraître un volume de 168 pages. Depuis le travail de M. l'Abbé Provancher sur le même sujet, intitulé: "Le verger, le potager et le parterre," c'est le premier ouvrage canadien-français qui ait été publié sur l'horticulture. Il ne saurait donc être que bien accueilli. Aussi, lui souhaitons-nous la bienvenue de tout cœur. Mais, justement parceque les ouvrages canadiens-français de ce genre sont rares, il faut être bien particulier sur leur contenu, et voir à ce qu'ils ne contiennent pas d'erreurs, ou, s'ils en contiennent, à ce qu'elles soient signalées à l'auteur afin qu'il y remédie, et que ses lecteurs ne soient pas exposés à le suivre là où il a erré.

Je viens donc, aujourd'hui, faire la critique impartiale de l'ouvrage en question, et, quand je dis critique, je veux simplement dire que je viens montrer à mes lecteurs les

quelques légères imperfections que j'ai rencontrées en le lisant, et leur signaler les nombreux mérites du livre.

Pour me débarrasser de suite de la partie désagréable de ma tâche, je dirai que le volume ne présente pas suivant moi assez d'ordre. Dans un ouvrage de ce genre, l'ordre alphabétique est généralement suivi, et est plus commode et plus agréable pour le lecteur. Tel que le travail du Dr. Laroque est agencé, il donne plutôt l'idée d'un recueil de notes éparses, bien qu'à la lecture, on voit facilement qu'il y a là un travail sérieux et raisonné. Ensuite, si, comme je le suppose, le docteur a eu l'intention d'écrire spécialement pour le Canada, je lui ferai remarquer que son article sur le câprier, page 89, est inutile et déplacé, car, si le câprier, qui ne se cultive pas en Canada, doit trouver place ici, il faudra aussi une foule d'autres plantes, également utiles, et qui ne sont pas cultivées ni cultivables dans la province. Telle que la chose est donnée, le lecteur inexpérimenté sera porté à croire que le câprier est cultivable en Canada.

J'entre maintenant dans le détail, et je vais signaler, au fur et à mesure qu'elles se présenteront, les quelques inexactitudes que j'ai rencontrées.

A la page 52, l'auteur nous dit que la Bruche des pois n'attaque pas le germe des pois qu'elle infeste, et que, par conséquent ces pois peuvent être semés. Or, voici à quoi on s'expose en suivant ce conseil: La larve de la Bruche ne sort, le plus souvent, du pois que lorsqu'il est en terre, et, alors, elle s'engage dans la tige qu'elle mange et fait périr. J'ai perdu des récoltes entières par cette cause.

A la page 62, je vois que l'auteur parle des raves d'hiver ou *raiforts*. Or, si toutes les raves d'hiver sont des raiforts, tous les raiforts ne sont pas des raves d'hiver. En disant donc "raves d'hiver ou raiforts," l'auteur peut induire son lecteur en erreur. Le "*Raphanus sativus campestris*" est bien une rave d'hiver, celle que l'on cultive sous diverses couleurs, mais le "Grand raifort" "*Armoracia rusticana*," n'est pas du tout la même chose, bien qu'il soit également un Crucifère. Il hiverne, et, celui qui, trompé par l'appellation générale de *raiforts* appliquée aux raves d'hiver, achèterait de la graine de cette plante, parcequ'il sait que la plante appelée vulgairement *raifort* est hivernante, se trouverait induit en erreur.

Je signale de suite trois fautes de traduction, dans les noms de trois plantes. A la page 64, en parlant de laitue, l'auteur traduit "Stone head golden yellow" par "Pierre à tête jaune dorée," tandis que la traduction régulière devrait être "Jaune doré à tête solide, ou, de pierre." A la page 71, je trouve, à propos de tomates, une espèce que l'auteur appelle "Little Gem." C'est évidemment la tomate "Little Gem" dont il veut parler, et alors, sa traduction française "Petite Jane" est une faute. A la page 84, à l'article des concombres, je rencontre les mots "Charpente hâtive" pour traduction de "Early frame." Or, j'ai bien entendu parler du "Concombre de couche hâtif," mais jamais de la "Charpente hâtive" du Dr.

A propos de céleri, à la page 74, l'auteur dit qu'il faut que la terre avec laquelle on butte le céleri soit riche. A peu près tous les jardiniers s'accordent à dire qu'il suffit qu'elle soit bien ameublie, vu qu'elle ne sert qu'à blanchir les tiges qui ne reçoivent leur nourriture que du fond de la fosse, où l'on a, comme l'indique d'ailleurs l'auteur, préparé spécialement la terre pour planter le céleri.

A la page 83, l'horticulteur a fait place au *médecin* pour la description des soins à donner à un melon fendu avant sa maturité. Je dirai au Dr. qu'il n'y a réellement qu'un médecin qui saura desserrer à temps et suffisamment les bandages qu'il conseille d'appliquer au melon blessé, sans compter qu'il aura fallu l'habileté d'un praticien en chirurgie pour les appliquer convenablement. A propos du melon, je me per-

mettrai aussi de lui faire remarquer que la graine en est bonne pendant au moins neuf ans

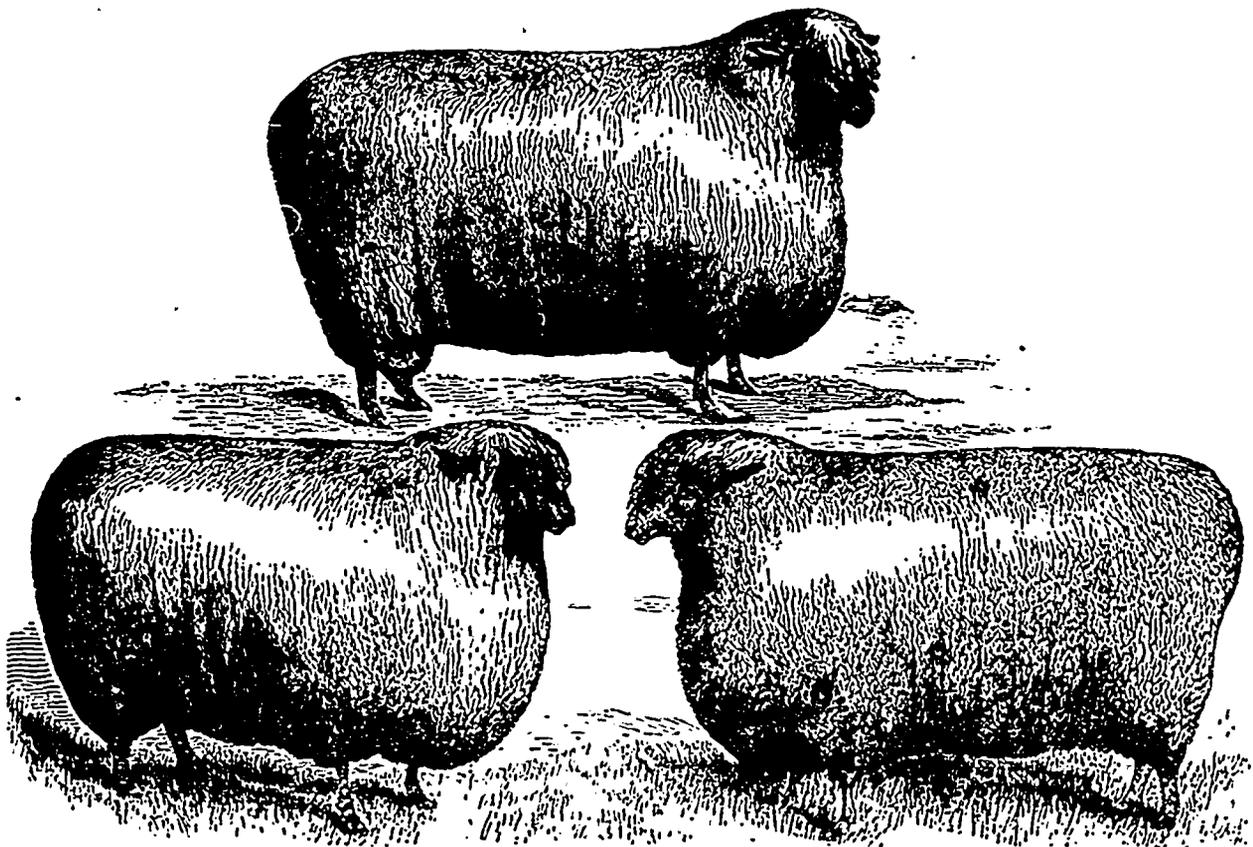
Le Cassis, que le Dr. dit, à la page 138, n'être sujet qu'à la nielle, est aussi sujet aux ravages des chenilles qui dévorent les autres gadelliers, avec cette distinction qu'il ne devient leur proie qu'en dernier ressort, lorsqu'il n'y a plus rien autre chose à manger.

Dans son article sur la vigne Beaconsfield, le Dr. semble être sous l'impression que cette vigne est bien une espèce distincte de toute autre, et il laisse le lecteur sous cette impression. Pourtant, il est bien établi que le Beaconsfield de la Pointe-Claire n'est rien autre chose que la vigne "Champion" américaine, la plus rustique des Etats-Unis, qui a été importée dans la province.

Maintenant pour finir ce chapitre, je soumettrai à l'opinion de notre savant naturaliste, M. l'Abbé Provancher, l'assertion faite par l'auteur, à la page 138, que les framboises noires ou

tous égards. Je cite, entr'autres, les articles sur le melon, la vigne, le tabac, etc. L'auteur indique au lecteur un grand nombre de variétés de chaque plante, avec les qualités qui les distinguent. En cela, peut-être y a-t-il encore un autre petit défaut à signaler, celui de donner comme espèces distinctes, des variétés qui n'en sont réellement pas, et qui ne sont rien autre chose qu'une espèce quelconque ayant subi un léger changement sous l'influence d'un climat ou d'une exposition spéciale, changement qui n'est pas permanent.

Je félicite le Dr. Laroque de la bonne idée qu'il a eue de faire bénéficier ses concitoyens de ses connaissances variées en horticulture, et j'espère que son ouvrage contribuera à donner un nouvel élan à l'horticulture dans notre Province. Je ne saurais trop le recommander à tous les jardiniers amateurs ou autres, comme contenant des données qui pourront être utiles même aux jardiniers de profession. J. C. C.



Beaux moutons Cotswold.

Black Cap raspberry "se reproduisent," je cite les propres expressions de l'auteur, "d'elles-mêmes, par l'anthère de leurs branches." Je ne me reconnais pas assez fort botaniste pour trouver l'anthère des branches de la framboise noire, et, à moins qu'il n'y ait une autre anthère que l'anthère ordinaire, qui contient le pollen, dans la fleur, je crois que le Dr. fait erreur. Je serai heureux d'avoir le jugement de M. l'Abbé là dessus.

A part les défauts que je viens de faire voir, je suis heureux de dire que le travail du Dr. Laroque est un excellent travail. Ses principes généraux sur la culture potagère et fruitière sont corrects, bien exposés, et montrent que le Dr. est un horticulteur très-expérimenté. Certains de ses articles sur les cultures spéciales sont remarquables et recommandables à

Le champignon du Blé-d'Inde.

Dans le dernier numéro du Journal, j'ai dit quelques mots au sujet du champignon qui pousse sur le blé-dinde, et l'empêche de former ses épis. Voici des renseignements au sujet de ce parasite, puisés dans l'ouvrage intitulé "Le bon Jardinier":

"Le Charbon du Maïs (*Ustilage Maydis*, Lév.) se rencontre sur toutes les parties de la plante, excepté sur les racines. Sur les tiges, il forme des tumeurs dont le volume dépasse quelquefois celle du poing, elles se déchirent et laissent couler un liquide noir comme de l'encre; les grains qui en sont affectés atteignent la grosseur d'une noisette ou d'une noix, et assez souvent les épis sont plus ou moins

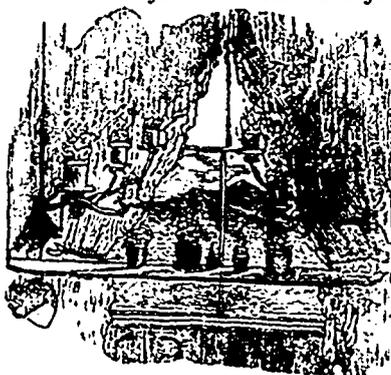
stériles, par suite de la maladie des ovaires et des étamines... Pour prévenir la reproduction du Charbon, les auteurs recommandent le chaulage; expérimentalement parlant, ils ont raison, car toutes circonstances se trouvant réunies pour obtenir le résultat que l'on se proposait, le grain est rendu sain, privé de spores et répandu sur un terrain convenable; mais quand on chaula du grain et qu'on le sème dans un champ qui recèle d'avance tous les éléments du mal, le chaulage est à peu près inutile; comme cette maladie ne se développe que sur les graminées, il est manifeste qu'il faut les remplacer par d'autres plantes, comme des betteraves, des raves, etc., les spores germeront et périront ensuite, parce qu'elles ne rencontreront pas les plantes qui leur conviennent."

Je crois que ces quelques lignes disent à peu près tout ce qu'il y a à dire sur ce champignon. Je me contenterai d'ajouter que, en chaulant la semence que l'on soupçonne être affectée par les spores du charbon, et en la déposant dans un terrain où l'on n'a pas cultivé du blé d'inde depuis longtemps, l'on a une chance d'assurer la récolte. J. C. C.

Flours d'appartement.

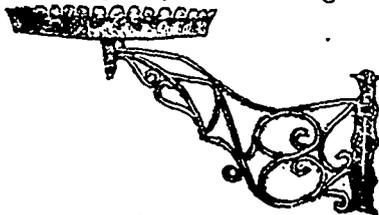
J'ai dit quelques mots, le mois dernier, de la culture des fleurs d'appartement. Je reviens aujourd'hui sur ce sujet,

pour donner à celles de mes lectrices qui aimeraient à embellir leur demeure pendant l'hiver, quelques conseils sur le moyen d'atteindre leur but. Lorsqu'on a à sa disposition une ou deux fenêtres seulement, on se trouve obligé de se priver d'entrer bien des plantes qui, pourtant, seraient d'un bel effet. On peut



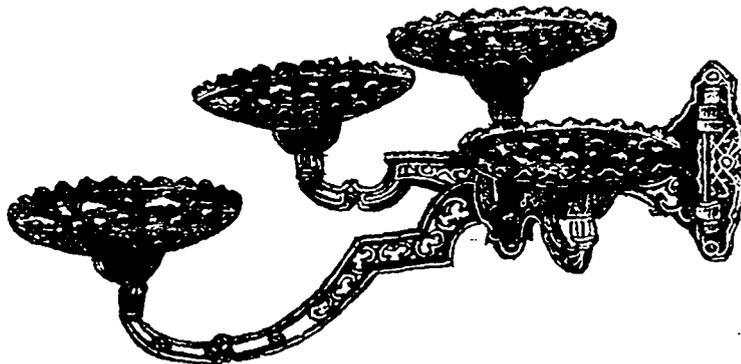
Grav. 1.

remédier au manque d'espace, en employant bien le peu que l'on a à sa disposition. Le moyen d'y arriver est d'agencer ses fleurs de la même manière, ou de toute autre semblable, que celle indiquée dans la gravure ci-jointe (grav. 1). On se sert pour cet arrangement de supports en fonte (brackets) pouvant



Grav. 2.

contenir un seul (grav. 2) ou plusieurs pots (grav. 3). L'on peut ainsi doubler le nombre de ses plantes, et, en même



Grav. 3.

temps, produire un joli effet d'ornementation. Une autre chose qui contribue beaucoup à la beauté du coup d'œil, c'est l'emploi de paniers ou de corbeilles suspendus, dans lesquels



Grav. 4.

l'on met des plantes grimpan-tes, d'autres à feuillage coloré. Le tout, lorsqu'il a pris un peu de vigueur, produit un joli effet, dont la gravure ci-jointe donne un peu l'idée. On trouve ces paniers ou corbeilles, chez les marchands de graines, généralement, et il y en a un assortiment de divers prix, qui les rendent accessibles à toutes les bourses. Je vais indiquer une manière de former une de ces corbeilles, qui peut être changée, d'après le goût de la personne. Pour le milieu de la corbeille, je mets un héliotrope, une achyranthe et une bégonia à feuille ornementale. Pour le tour de la corbeille, je mets une couple de plantes de trades cantia verte, une couple de rouge, et une couple de verte et blanche.

Ces plantes sont con-nues sous le nom vulgaire de Juif - Errant (*Wandering Jew*).

On peut y ajouter quelques branches de lierre. Elles seront aussi d'un bon effet. Si on peut se procurer en outre de cela, quelques bulbes de tulipes et d'hyacinthes on aura de jolis pots semblables à ceux représentés dans les gravures 5 et 6, 6 est un hyacinthe dont les racines baignent dans



Grav. 5.



Grav. 6.

l'eau. J. C. C.

Le Dactyle pelotonné.—(Orchard grass).

On nous écrit de St. François, Isle d'Orléans. "Je vous expédie avec la présente un épi d'une sorte de foin que je récolte et dont j'ignore le nom. Voulez-vous avoir la bonté, si vous pensez qu'il y ait utilité à le faire, d'exposer les avantages ou les inconvénients qu'il y aurait à cultiver cette espèce de foin en votre pays. Si la précocité est un mérite, ce foin a celui d'épier dès le 5 au 6 de juin, et doit être fauché, pour être mangeable, à la fin de juin ou au commencement de juillet. F. N. F.

Le foin en question est le Dactyle pelotonné, *Dactylus glomerata*, Linné, que les Anglais désignent par les noms de *Orchard grass* et *Rough Cock's foot*; le premier de ces noms, *foin-de-verger*, étant dû à ce que l'on rencontre souvent cette plante dans les vergers, vu qu'elle s'accomode fort bien de l'ombre des arbres, et le second, *piéd-de-coq*, à la forme particulière de sa racine, qui à quelque ressemblance avec la patte de votre gallinacée.

Le Dactyle pelotonné est une graminée vivace, à racine fibreuse et pivotante, à feuilles gazonnantes, rudes sur les 2 faces, à tige de 2 à 3 pieds de hauteur, à épislets de 2 à 5 fleurs, unilatéraux, réunis en glomérules compactes formant une panicule ramifiée, deux au sommet et interrompue dans le bas. Cette plante qui est commune à l'Europe, à l'Asie et à l'Amérique, s'accommode de tous les terrains. Elle préfère, comme la plupart des autres graminées, les lieux humides, mais résiste fort bien aussi à la sécheresse. Elle est très précoce, comme le dit notre correspondant, et serait d'un grand secours pour les pacages au printemps, si on la cultivait communément. Elle est au moins de 8 à 10 jours en avant sur toutes les autres graminées, si on en excepte le chiendent. Cette plante est hautement prisée en Angleterre, et les cultivateurs Américains qui en ont fait l'essai, en font de grands éloges. Comme elle se trouve prête pour la fauchaison en même temps que le trèfle rouge, elle s'allie fort bien à ce dernier pour former d'excellentes prairies. et possède l'avantage particulier de donner un regain des plus abondants. Cinq à 6 jours seulement, en automne, après avoir été fauchée, elle est prête de nouveau à être livrée au bétail pour être broutée. Ajoutons qu'étant très rustique et à racines pivotantes, elle supporte facilement le pèchissement même des grosses pièces de bétail. Tous les animaux la recherchent, les moutons surtout en sont très avides, pourvu qu'on ait soin de la raser ou de la faire brouter continuellement, car si on la laisse mûrir sa graine, elle forme alors un fourrage dur et sec de bien médiocre valeur.

Voici ce que M. Tanders, un grand éleveur de troupeaux du Kentucky dit de cette plante.

" Mes observations et mon expérience m'ont engagé à me borner pour mes fourrages principalement au Dactyle et au trèfle rouge ; de fait je ne sème actuellement aucune autre graine de graminées fourragères. Ces deux plantes, le dactyle et le trèfle rouge, forment le meilleur foin de toutes les graminées pour notre climat. Il est nourrissant et très-propre comme nourriture pour le bétail. Le dactyle est prêt à être brouté par le bétail au printemps 10 à 12 jours avant toute autre graminée. Rasé par le bétail, il lui faudra la moitié moins de temps pour être prêt à lui être livré de nouveau que le foin bleu du Kentucky. Il supporte une sécheresse sévère mieux que tout autre fourrage, se conservant vert et continuant sa végétation lorsque toutes les autres graminées sont séchées. En automne, il poussera plus en un jour que le foin bleu en une semaine. Le dactyle est naturellement porté à pousser en touffes, le meilleur moyen de parer à cet inconvénient est de bien préparer le sol et de répandre la semence aussi uniformément que possible."

La graine du dactyle est très-légère, ne pesant guère plus de 12 à 14 livres au minot. Pour faire une bonne prairie, il ne faut pas moins de 2 minots de graine à l'arpent, mais on peut se contenter de la moitié de cette quantité, si on la mélange avec le trèfle rouge.

Voici, d'après M. de Gasparin, l'analyse chimique des propriétés nutritives du dactyle, comparée à celles de la phléole (mil) et du paturin (foin bleu) qui forment d'ordinaire nos prés.

Phléole (mil) pro-luit en coupe	19,524 kilog.	à l'hectare, regain	5,600 kil.
Dactyle	14,411	"	5,493
Paturin	3,255	"	1,350
Phléole perd par la fenaison 56 pour 100,	contient 1,02 d'azote pour 100 de foin		
Dactyle	50	"	85 " " (normal
Paturin	70	"	1,03 " " "

De toutes ces données il suit que nos cultivateurs pourraient avec fort grand avantage cultiver le dactyle. M. Evans, de Montréal, doit probablement en avoir de la graine.

L'ABBÉ FROVANCHER.

Chauffage économique des maisons, etc.

Nous nous servons, depuis plusieurs années d'un poêle d'une construction particulière, connu sous le nom de *fourneau* français, qui suffit aux besoins de la cuisine et à chauffer par l'eau chaude tous les appartements de notre habitation à Varennes, d'une manière économique. La maison située sur le bord du fleuve est exposée à tous les vents, cependant nous n'avons dépensé que cinq tonnes de charbon pendant l'hiver.



Nous sommes convaincu que ce système de chauffage conviendrait à des établissements beaucoup plus considérables. L'eau est chauffée, dans des réservoirs qui entourent partiellement le feu, en quantité suffisante pour les besoins de la maison et d'une étable de douze vaches. Un tuyau en fer entouré de bois et à six pieds en terre transporte l'eau chaude à 200 pieds environ de la maison, sans perte considérable de chaleur. Après

plusieurs années d'essai, nous croyons pouvoir recommander fortement ce système de chauffage. On trouvera à la dernière page l'annonce de MM. Burns et GOMLEY qui nous ont construit ce poêle à notre entière satisfaction.

Les clubs agricoles.

Nous constatons avec grande joie la formation de plusieurs *clubs agricoles* dans le diocèse de Québec. Espérons que ce mouvement si patriotique se généralisera bientôt dans la province toute entière.

Nos lecteurs liront sans doute avec plaisir l'extrait suivant d'un excellent article que nous avons vu dernièrement dans "*Le Courrier du Canada*". Depuis l'arrivée du Dr E. Dionne à la direction de ce journal, le *Courrier* s'occupe souvent et avec beaucoup de succès de ce qui regarde l'agriculture. Nous l'en félicitons d'autant plus que, règle générale, la plupart de nos grands journaux nous semblent ne pas se préoccuper suffisamment des intérêts de l'agriculture dans cette province.

" Au Canada, l'agriculture doit ses premiers succès aux pionniers de la foi catholique. Qu'auraient pu faire Hébert et Couillard s'ils n'eussent eu à leurs côtés les pères Récollets qui firent les premiers défrichements dans la vallée de la rivière Saint-Charles? Mgr de Laval était tellement pénétré de l'importance de l'art agricole qu'il fonda de ses propres deniers une ferme-modèle à St-Joachim.

" Evêques et curés, Jésuites et Récollets furent toujours en avant quand il s'agissait de donner l'exemple des grandes actions et des nobles dévouements. Aujourd'hui encore s'il est question de donner l'impulsion à un mouvement, la même chose se répète. La colonisation de nos terres ne se fera que si le clergé prend à cœur cette cause aussi patriotique.

" L'agriculture elle-même ne saurait fleurir qu'à l'ombre de cette influence bienfaisante. Qui mieux que le curé de campagne peut faire comprendre au cultivateur la noblesse de son art, et lui faire sentir que le bonheur et l'indépendance se rencontrent plus souvent au village qu'à la ville, et l'attacher par ces moyens à la culture du sol?

" Pour faire progresser l'agriculture, il ne suffit pas de gémir sur l'ignorance de ceux-là qui s'y livrent. A une théorie bien entendue il faudrait joindre une pratique raisonnée. Imbus de cet axiôme, que l'union fait la force, nous devrions organiser dans toutes les paroisses des cercles agricoles. Dans chaque centre, il serait indispensable de fonder une bibliothèque populaire, où naturellement une large place serait faite aux ouvrages d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture. La bibliothèque serait le centre d'action intellectuelle de la paroisse. On y passerait les soirées d'hiver, et l'on trouverait dans le curé ou à son défaut dans le médecin ou le député, des conférenciers qui traiteraient spécialement d'agriculture. Le cercle aurait à la disposition de ses membres les journaux canadiens qui s'occupent exclusivement d'agriculture, tels que la *Gazette des Campagnes* et le *Journal d'Agriculture*.

" En résumé donc nous proposons comme moyens de remédier au mal que tout le monde déplore les suivants :

- " 1o. Création de cercles agricoles sous la direction des curés ;
- " 2o. Fondation de bibliothèques spéciales ;
- " 3o. Conférences suivies sur l'art agricole, données durant l'hiver par le curé, le médecin ou par un agriculteur instruit ;
- " 4o. Lecture des journaux d'agriculture.

Club St. Isidore à St-Agapit de Beauvillage.—Les cultivateurs de St. Agapit, leur digne curé en tête, M. l'abbé T. Montminy, ont fondé un cercle agricole, dans le but de stimuler chez eux l'étude de l'agriculture et de se perfectionner dans cet art. Deux fois par mois, il y a réunion de ce cercle si bien appelé "*Club St. Isidore*," et des conférences y sont données par des conférenciers que le curé désigne ou par le curé lui-même. Dimanche dernier, M. l'abbé Montminy a donné une causerie sur la situation des cultivateurs de l'Irlande, de la France, et de la Belgique, comparée à celle des Canadiens-français. Il y avait salle comble.

" Nous félicitons M. l'abbé Montminy et ses zélés paroissiens de leur dévouement à la cause agricole. Ils feront par le mode qu'ils viennent d'adopter, beaucoup plus de chemin dans la voie de la prospérité matérielle, sans compter le résultat moral, que par tous autres moyens.

" Dimanche, 19 septembre, M. le Dr. N. E. Dionne, donnera devant le club St. Isidore, une conférence sur le sujet suivant : "*Le rôle du cultivateur dans la société ; défauts du cultivateur canadien ; moyens à prendre pour relever l'agriculture.*" *Le Courrier du Canada*.

DEPARTEMENT DES OISEAUX DE BASSE-COUR.

Dirigé par le Dr. Andres, Beaver Hall, Montréal.

No douillettez pas vos poulets.

A la fin de la saison dernière je décidai que j'élèverais cette année des poulets Brahmas, très à bonne heure. Mes poules, il faut leur rendre cette justice, firent de leur mieux pour rencontrer mes vues, car elles commencèrent à pondre en décembre. En conséquence, je mis couver mes premiers œufs de manière à ce qu'ils fussent prêts à éclore le premier jour de la nouvelle année. Dans l'après-midi du 1er janvier je fus charmé de voir que mes neuf œufs m'avaient donné huit poulets beaux et forts, tous bien vivants sous leur mère, et je me glorifiai intérieurement en pensant que, cette année, je ne serais pas aussi en arrière que de coutume, de mes amis plus favorisés du sud. Je les laissai dans la bâtisse, doucement chauffée, où ils étaient éclos, car ils faisaient très-froid à l'extérieur. Ce local a un bon plancher de terre dépourvu de toute humidité; de fait l'humidité n'y pouvait entrer. Avec un aussi bon local, je ne pouvais avoir aucun doute qu'ils viendraient bien jusqu'au temps où ils seraient assez forts pour aller dans la cour. Je les examinai chaque jour, et bientôt je pus constater que j'avais quatre coqs et quatre poulettes.

Chaque soir j'allais, une lampe en main, leur porter leur souper, à leur grande joie, qu'ils manifestaient par leurs piaulements: et c'était avec toutes les délices d'un amateur véritable que je voyais croître de jour en jour ces petits mendiants; mais, hélas! mes espérances devaient être bientôt détruites, car la troisième semaine je vis qu'ils commençaient à se bercer sur leurs pattes, "comme un vaisseau en détresse." Que faire? je consultai les livres, je consultai mes amis, je leur demandai leur avis (l'un d'eux me conseilla de leur donner un stimulant sous la forme d'un peu de poudre

de curry), mais tout fut inutile; tous, ils périrent d'une maladie inconnue et impossible à retracer. Pendant ce temps trois autres couvées m'étaient arrivées avec la même chance que la première, de 7 et 8 chacune. La seconde vint une semaine plus tard que la première, et périt comme elle et à peu près au même âge. Que faire encore? Ce malheur était nouveau pour moi, car chaque année j'avais coutume d'élever au-dessus de cent poulets avec une perte de pas même dix pour cent; mais il est bon d'observer que c'était plus tard dans la saison.

De fait, j'étais rendu au bout de mes idées, et il me fallait essayer quelque chose, car les trois premières couvées mouraient successivement, tandis que la quatrième qui venait d'éclore était aussi forte et bien que possible. Je décidai donc qu'ils seraient mis dehors, sous l'appentis, immédiatement; et je donnai à mon domestique l'ordre de les y mettre. "Mettre ces poulets dehors par une semblable température, lorsque le thermomètre est au-dessous de zéro?" fut la réponse. "Oui, mettez-les dehors." "Très-bien, mais ils seront morts demain matin." "N'importe, essayons."

C'est ce que nous fîmes. Ces poulets ont maintenant six semaines; et ça ferait plaisir à tous de voir comme ils sont forts.

Pendant que je les examinai aujourd'hui, deux d'entre eux se livraient une bataille en règle. Depuis cette couvée, j'en ai en deux autres, et aussitôt qu'ils ont commencé à picoter, je les ai mis dehors, sous un appentis, et à l'abri des courants d'air; et bien que le thermomètre soit descendu jusqu'à 26 degrés Fahr., ils sont aussi forts et aussi bien qu'on peut le désirer.

J'ai fait une étude spéciale des Brahmas pendant plusieurs années; mais je ne m'étais jamais rendu compte qu'ils étaient assez vigoureux pour supporter le froid que ces jeunes poulets ont enduré. J'ai maintenant pris la décision de ne jamais laisser des poulets dans le poulailler, après leur premier jour, tant ils semblent se trouver bien dehors.

COMPAGNIE CANADIENNE DE CONSERVES alimentaires. Usines et Bureaux 30 rue Henderson, Palais Québec. Conserves de viande, poisson, légumes et fruits—Vente, en gros seulement—Premier Prix et Diplôme d'honneur à l'Exposition Provinciale du Québec 1877.—Trois premiers prix, deux médailles et un diplôme d'honneur à la grande Exposition de la Puissance, Ottawa 1879.

BETAIL AYRSHIRE.

TAUREAUX, VACHES ET GENISSES.

Tous aux livres de généalogie du Canada et des Etats-Unis.

Offerts à bon marché, par

JOHN L. GIBB,
Compton, P. Q.

MORT AUX MOUCHES A PATATES.—Les soussignés sont prêts à fournir aux cultivateurs et autres intéressés, le VERT DE PARIS, pur, mélangé convenablement avec du plâtre. Cette préparation est toute prête à employer et fait disparaître le risque et le danger qu'il y aurait à faire ce mélange pour ceux qui n'y sont pas préparés.—Ce mélange composé du MEILLEUR VERT DE PARIS et le plâtre broyé en poudre très-fine est vendu à \$3 00 le quart de 300 livres ou à 14 cents la livre.

LYMAN SONS & Co.
Nos. 382 à 386 Rue St. Paul, Montréal.

A VENDRE.—BETAIL AYRSHIRE, COCHONS Berkshire, races pures,
S'adresser à **Mr. LOUIS BEAUBIEN,**
16, Rue St. Jacques, Montréal.

G. M. COSSITT & BRO., CONSTRUCTEURS des meilleures FACILITES ou MOISSONNEUSES DISTINCTES. Essayez-les. Voir notre catalogue illustré envoyé gratuitement R. L. LATIMER, Bureau de M. M. Cossitt, 81 Rue McGill, Montréal.

LE SOUSIGNÉ DÉSIRE SE PROCURER DES BÉLIERS de race améliorée, et des COCHONS mâles de race WITZ-CHESTER.

St-Maurice, AIMÉ LEVASSEUR.
Comté de Champlain.

ETABLIS EN 1839.—MM. FROST & WOOD.—Smith's Falls, Ont. Fabricants de Faucheuses et de Moissonneuses. Râteaux à cheval, Charrues en acier, Bouleverseurs, Rouleaux, etc., etc.
Pour les détails, s'adresser à

LARMONTH & FILS,
33 rue du Collège, Montréal.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTRÉAL et association des Pomologistes de la Province de Québec.—Toute personne désirant faire partie de cette société (ne résidant pas dans l'île de Montréal) peut devenir membre en payant une souscription, d'une piastre.—Moyennant cette souscription, chaque membre a droit à un exemplaire du rapport illustré que la société publie annuellement, à un billet d'admission à l'exposition annuelle de la société, et peut entrer en compétition pour tous les prix offerts par la société sans charge extra. Toute personne souscrivant pour la présente année, recevra gratis une copie du rapport annuel qui vient d'être publié.

HENRY S. EVANS, Sec.-Trés.
Boîte 1976 Montréal.

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES FRANÇAIS.—Ces poêles sont les plus commodes pour la cuisine; ils réunissent à l'économie du combustible, une grande durée et une efficacité complète. Ils sont en tous points parfaits. Nous les construisons de manière à chauffer par l'eau chaude tous les appartements d'une grande maison en même temps qu'ils suffisent à tous les besoins de la cuisine. Nos fourneaux sont en opération à Montréal, au St. Lawrence Hall, à l'Hotel Ottawa, aux couvents d'Hoche-laga, du Bon Pasteur et de Ste. Brigitte, à Varennes chez M. Ed. Barnard, Directeur de l'Agriculture et chez des centaines d'autres personnes qui, toutes, nous ont donné les plus hautes recommandations.—Pour renseignements plus amples, s'adresser à MM. BURNS & GORMLEY, 675 rue Craig, Montréal.

Le Journal d'Agriculture Illustré.—The Illustrated Journal of Agriculture. Tout souscripteur à une société de comté, d'agriculture ou d'horticulture, a droit gratuitement au Journal d'Agriculture, soit en anglais, soit en français, selon le cas. Ces publications sont entièrement distinctes; elles sont toutes deux sous le contrôle du Département de l'Agriculture et des travaux publics, de cette province. L'ABONNEMENT à chaque journal, pour toutes autres personnes, est d'Une Piastre, par année.

La distribution gratuite du journal est maintenant de 20,000 copies. On ne saurait donc annoncer plus avantageusement que dans les colonnes du Journal d'Agriculture tout ce qui intéresse les personnes qui habitent la campagne.

ANNONCES.—Par insertion: 20 mots \$1, et 5 cents par mot additionnel. 10 lignes et plus, 30 cents par ligne.

25 cts d'escompte pour les annonces à l'année. Les abonnements et les annonces sont INVA-RIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE.
S'adresser à **ED. A. BARNARD,**
DIRECTEUR DE L'AGRICULTURE,
10 Rue St. Vincent, Montréal.

Aux Sociétés d'Agriculture et au public en général. L'imprimeur du Journal d'Agriculture se charge de toutes espèces d'impressions, de reliures et de gravures sur bois, aux conditions les plus favorables.—E. SENEÇAL, 10 Rue St. Vincent, Montréal